

Extrablame®

Riscaldamento a Pellet



FR

MANUEL UTILISATEUR DES THERMOPRODUITS

MADE IN ITALY
design & production

COMFORT IDRO L80

004280232 - REV.000



! ATTENTION



**LES SURFACES PEUVENT DEVENIR TRÈS CHAUDES !
UTILISER TOUJOURS DES GANTS DE PROTECTION !**

Une énergie thermique est emprisonnée pendant la combustion et rend les surfaces, les portes, les poignées, les commandes, les vitres, le tuyau d'évacuation des fumées et éventuellement la partie antérieure de l'appareil considérablement chaudes.

Il ne faut pas toucher les éléments en question sans être muni de vêtements de protection (gants de protection fournis).

Il faut faire en sorte de bien expliquer ce danger aux enfants et de ne pas les faire approcher du foyer pendant le fonctionnement

FRANÇAIS 4

MISES EN GARDE..... 4
SÉCURITÉ 4
ENTRETIEN ORDINAIRE 6
INSTALLATION HYDRAULIQUE..... 7
 INSTALLATION ET DISPOSITIFS DE SECURITE..... 7
DISPOSITIF ANTI-CONDENSATION (OBLIGATOIRE)..... 8
INSTALLATION..... 9
 DISTANCES MINIMALES 9
 CONSIGNES POUR L'ENTRETIEN 9
DÉTAILS COMFORT IDRO L80 11
 CLAVETTE DE SÉCURITÉ ET L'EXTRACTION DE L'INSERT 12
CARACTÉRISTIQUES 13
 RÉARMEMENTS 13
 FUSIBLE 13
INSTALLATION DE L'INSERT COMFORT IDRO L80 14
 DIMENSIONS MINIMALES 14
 CONDUIT DE RECIRCULATION DE L'AIR..... 15
MONTAGE SUR LE PIÉDESTAL (EN OPTION) 17
KIT CHARGEMENT AVANT (EN OPTION)..... 18
PELLET ET CHARGEMENT..... 19
VÉRIFICATIONS ET PRÉCAUTIONS POUR LE PREMIER ALLUMAGE..... 19
 LE MOTEUR DE CHARGEMENT DES PELLETS NE FONCTIONNE PAS : 19
CARTE RADIO/URGENCE 20
TÉLÉCOMMANDE 21
 CONFIGURATION 21
 TYPE ET REMPLACEMENT DES PILES 21
CARACTÉRISTIQUES DE LA TÉLÉCOMMANDE 22
AFFICHEUR 23
MENU GÉNÉRAL 24
 MISES EN GARDE GÉNÉRALES 24
CONFIGURATIONS POUR LE PREMIER ALLUMAGE 25
 DATE ET HEURE 25
 LANGUE..... 25
 SET DEGRÉS 25
FONCTIONNEMENT ET LOGIQUE 26
SET 27
 PUISSANCE..... 27
 TEMPÉRATURE AMBIANTE..... 27
 TEMPÉRATURE H2O..... 27
 VENTILATION..... 27
 EASY SETUP 27
 SET CHRONO..... 28
 HABILITER CHRONO 28
 PRG. 1-4 28
RÉGLAGES..... 29
 AFFICHEUR..... 29
 STAND-BY 29
 CHARGE INITIALE 29
 ÉCHAP. DE L'AIR 29
 NETTOYAGE ÉCHANGEUR..... 29
 RÉINITIALISATION 30
 FONCTIONS SUPPLÉMENTAIRES 30
 AUX 30
 ÉTALONNAGE DE LA SONDÉ AMBIANTE DE LA TÉLÉCOMMANDE 30
 THERMOSTAT SUPPLÉMENTAIRE..... 30
 INSTALLATION DU THERMOSTAT SUPPLÉMENTAIRE..... 30
NETTOYAGE ET ENTRETIEN..... 31
ENTRETIEN..... 31
 NETTOYAGE PÉRIODIQUE INCOMBANT À L'UTILISATEUR 31
ENTRETIEN ORDINAIRE EFFECTUÉ PAR LES TECHNICIENS AUTORISÉS 33
 MISE HORS SERVICE (FIN DE SAISON) 33
AFFICHAGES 35
ALARMES 35
CONDITIONS DE GARANTIE 37
ÉLIMINATION..... 38

Nous vous remercions d'avoir choisi notre produit. Notre appareil est une solution de chauffage optimale née de la technologie la plus avancée avec une qualité de fabrication de très haut niveau et un design toujours actuel, pour vous faire profiter – en toute sécurité – de la merveilleuse sensation que procure la chaleur de la flamme.

MISES EN GARDE

Ce manuel d'instructions fait partie intégrante du produit : s'assurer qu'il soit toujours avec l'appareil, même en cas de cession à un autre propriétaire ou utilisateur, ou en cas de transfert à un autre emplacement. Si ce manuel devait être abîmé ou perdu, en demander un autre exemplaire au service technique le plus proche. Ce produit doit être réservé à l'usage pour lequel il a expressément été réalisé. Toute responsabilité contractuelle et extra-contractuelle du fabricant, en cas de dommages causés à des personnes, animaux ou biens, dus à des erreurs d'installation, de réglage, d'entretien et d'utilisation incorrects, est exclue.

L'installation doit être exécutée par du personnel qualifié et autorisé, qui assumera toute la responsabilité de l'installation définitive ainsi que du bon fonctionnement ultérieur du produit installé. Il faut respecter toutes les lois et réglementations nationales, régionales, provinciales et communales existant dans le pays où a été installé l'appareil, ainsi que les instructions contenues dans le présent manuel.

En cas de non respect de ces précautions, le fabricant n'assume aucune responsabilité.

Après avoir enlevé l'emballage, s'assurer que le contenu est intact et qu'il ne manque rien. Le cas échéant, s'adresser au revendeur auprès duquel l'appareil a été acheté. Toutes les pièces électriques qui composent le produit et qui garantissent son bon fonctionnement, devront être remplacées par des pièces d'origine et uniquement par un Centre d'Assistance Technique agréé.

SÉCURITÉ

♦ **L'APPAREIL PEUT ÊTRE UTILISÉ PAR DES ENFANTS ÂGÉS DE PLUS DE 8 ANS ET PAR DES PERSONNES AUX CAPACITÉS PHYSIQUES, SENSORIELLES OU MENTALES RÉDUITES, SANS EXPÉRIENCE NI CONNAISSANCE NÉCESSAIRE, À CONDITION D'ÊTRE STRICTEMENT SURVEILLÉS OU BIEN SEULEMENT APRÈS AVOIR ÉTÉ INSTRUITS SUR LES CONDITIONS D'UTILISATION SÛRES DE**

L'APPAREIL ET EN AVOIR COMPRIS LES DANGERS INHÉRENTS. L'UTILISATION DU GÉNÉRATEUR PAR DES PERSONNES (Y COMPRIS LES ENFANTS) AYANT DES CAPACITÉS PHYSIQUES, SENSORIELLES ET MENTALES RÉDUITES, OU DES PERSONNES INEXPÉRIMENTÉES EST INTERDITE À MOINS QU'UNE PERSONNE RESPONSABLE DE LEUR SÉCURITÉ NE LES SURVEILLE ET LES INSTRUISE.

- ♦ LES ENFANTS DOIVENT ÊTRE CONTRÔLÉS POUR S'ASSURER QU'ILS NE JOUENT PAS AVEC L'APPAREIL.
- ♦ LE NETTOYAGE ET L'ENTRETIEN À LA CHARGE DE L'UTILISATEUR NE DOIVENT PAS ÊTRE EFFECTUÉS PAR DES ENFANTS NON SURVEILLÉS.
- ♦ NE PAS TOUCHER LE GÉNÉRATEUR NU-PIEDS OU AVEC D'AUTRES PARTIES DU CORPS MOUILLÉES OU HUMIDES.
- ♦ INTERDICTION DE TOUCHER AUX DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ OU DE RÉGLAGE, SANS L'AUTORISATION OU LES INDICATIONS DU FABRICANT.
- ♦ NE PAS TIRER, DEBRANCHER OU TORDRE LES CABLES ÉLECTRIQUES QUI SORTENT DU PRODUIT, MEME SI CELUI-CI N'EST PAS BRANCHE AU RESEAU D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE.
- ♦ IL EST RECOMMANDÉ DE POSITIONNER LE CÂBLE D'ALIMENTATION DE FAÇON À CE QU'IL N'ENTRE PAS EN CONTACT AVEC LES PARTIES CHAUDES DE L'APPAREIL.
- ♦ LA FICHE D'ALIMENTATION DOIT ÊTRE ACCESSIBLE APRÈS L'INSTALLATION.
- ♦ ÉVITER DE RÉDUIRE LES DIMENSIONS OU D'OBSTRUER LES OUVERTURES D'AÉRATION DE LA PIÈCE D'INSTALLATION. LES OUVERTURES D'AÉRATION SONT INDISPENSABLES POUR UNE COMBUSTION CORRECTE.
- ♦ NE PAS LAISSER LES ÉLÉMENTS DE L'EMBALLAGE À LA PORTÉE DES ENFANTS OU DE PERSONNES HANDICAPÉES, NON ASSISTÉS.
- ♦ LORSQUE L'APPAREIL EST EN ÉTAT DE MARCHE, LA PORTE DU FOYER DOIT TOUJOURS RESTER FERMÉE.
- ♦ QUAND L'APPAREIL FONCTIONNE, IL EST CHAUD AU TOUCHER, EN PARTICULIER TOUTES LES SURFACES EXTÉRIEURES ; IL EST DONC RECOMMANDÉ DE FAIRE ATTENTION.
- ♦ CONTRÔLER LA PRÉSENCE ÉVENTUELLE D'OBSTRUCTIONS AVANT D'ALLUMER UN APPAREIL APRÈS UNE LONGUE PÉRIODE D'INACTIVITÉ.
- ♦ LE GÉNÉRATEUR A ÉTÉ CONÇU POUR ÊTRE UTILISÉ DANS N'IMPORTE QUELLE CONDITION CLIMATIQUE. CEPENDANT, EN CAS DE CLIMAT PARTICULIÈREMENT DÉFAVORABLE (VENT FORT, GEL), LES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ POURRAIENT SE DÉCLENCHER, PROVOQUANT AINSI L'ARRÊT DU

GÉNÉRATEUR. SI CELA SE VÉRIFIE, CONTACTER LE SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET SURTOUT NE PAS DÉACTIVER LES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ.

♦ **ENCAS D'INCENDIE DU CONDUIT DE FUMÉE, SE MUNIR D'EXTINCTEURS POUR ÉTOUFFER LES FLAMMES OU APPELER LES POMPIERS.**

♦ **CET APPAREIL NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ COMME INCINÉRATEUR DE DÉCHETS.**

♦ **N'UTILISER AUCUN LIQUIDE INFLAMMABLE POUR L'ALLUMAGE**

♦ **AU COURS DU REMPLISSAGE, VEILLER À CE QUE LE SAC DE PELLETS N'ENTRE PAS EN CONTACT AVEC L'APPAREIL.**

♦ **LES FAÏENCES SONT DES PRODUITS ARTISANAUX ET EN TANT QU'ÉLÉMENTS, ELLES PEUVENT PRÉSENTER DES MICRO-GRUMEUX, DES CRAQUELURES ET DES IMPERFECTIONS CHROMATIQUES. CES CARACTÉRISTIQUES EN DÉMONTRENT LA VALEUR. ÉTANT DONNÉ LEUR COEFFICIENT DE DILATATION DIFFÉRENT, L'ÉMAIL ET LA FAÏENCE PRODUISENT DES MICRO-FISSURES (CRAQUELURES) QUI TÉMOIGNENT DE LEUR AUTHENTICITÉ. POUR NETTOYER LES FAÏENCES, NOUS CONSEILLONS D'UTILISER UN CHIFFON DOUX ET SEC. SI UN DÉTERGENT OU DU LIQUIDE EST UTILISÉ, CE DERNIER POURRAIT PÉNÉTRER À L'INTÉRIEUR DES FISSURES ET LES METTRE EN ÉVIDENCE.**

♦ **ÉTANT DONNÉ QUE L'APPAREIL PEUT S'ALLUMER DE MANIÈRE AUTONOME VIA CHROMOTHÉRAPIE OU À DISTANCE GRÂCE AUX APPLICATIONS DÉDIÉES, IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE LAISSER DES OBJETS À L'INTÉRIEUR DES DISTANCES DE SÉCURITÉ INDICÉES SUR L'ÉTIQUETTE DES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES.**

♦ **LES PARTIES INTÉRIEURES DE LA CHAMBRE DE COMBUSTION PEUVENT ÊTRE SUJETTES À L'USURE ESTHÉTIQUE, MAIS CELA N'AFPECTE PAS LEUR FONCTIONNALITÉ.**

ENTRETIEN ORDINAIRE

Selon le décret du 22 janvier 2008 n°37 art.2, l'expression « entretien ordinaire » définit les interventions ayant pour but de contenir la dégradation normale d'usage, et d'affronter les événements accidentels qui comportent la nécessité de premières interventions, qui ne modifient cependant pas la structure de l'installation sur laquelle on intervient, ou sa destination d'usage selon les prescriptions prévues par la réglementation technique en vigueur et le manuel d'utilisation et d'entretien du fabricant.

INSTALLATION HYDRAULIQUE

Ce chapitre décrit quelques concepts qui font référence à la norme italienne UNI 10412-2 (2009).

Comme déjà indiqué précédemment, lors de l'installation, il faudra respecter toutes les normes éventuelles nationales, régionales, départementales, communales en vigueur dans le pays où l'appareil sera installé.

Pendant l'installation du générateur, il est OBLIGATOIRE d'insérer sur l'installation un manomètre pour la visualisation de la pression de l'eau.

TABLEAU DES DISPOSITIFS POUR INSTALLATION A VASE CLOS PRESENTS ET NON PRESENTS A BORD DU PRODUIT

Soupape de sécurité	✓
Thermostat de commande du circulateur (il est géré par la sonde eau et par le programme carte)	✓
Indicateur de température de l'eau (écran)	✓
Transducteur de pression avec affichage à l'écran.	✓
Interrupteur thermique automatique de régulation (géré par le programme carte)	✓
Transducteur de pression avec alarme pressostat basse et haute pression	✓
Interrupteur thermique automatique de blocage (thermostat de blocage) excès de température de l'eau	✓
Système de circulation (pompe)	✓
Système d'expansion	✓

Prêter attention au dimensionnement correct du système:

- ♦ puissance du générateur par rapport au besoin thermique
- ♦ éventuel besoin d'une accumulation d'inertie (puffer)

INSTALLATION ET DISPOSITIFS DE SECURITE

L'installation, les raccordements de l'installation, la mise en service et la vérification du fonctionnement correct devront être effectués dans les règles de l'art, dans le respect total des normes en vigueur, aussi bien nationales que régionales, ainsi que de ces instructions. Pour l'Italie, l'installation doit être effectuée par du personnel professionnellement habilitée (DM 22 janvier 2008 n°37).

Le Fabricant décline toute responsabilité quant aux dommages aux biens et/ou aux personnes provoqués par l'installation.

TYPLOGIE D'INSTALLATION

- ♦ Il existe 2 types différents d'installations :
- ♦ Installation à vase ouvert et installation à vase fermé.
- ♦ Le produit a été projeté et réalisé pour travailler avec des installations à vase fermé.

VÉRIFIER QUE LA PRESSION DE PRÉCHARGE DU VASE D'EXPANSION SOIT DE 1.5 BAR.

DISPOSITIFS DE SECURITE POUR INSTALLATION A VASE FERME

Selon la norme UNI 10412-2 (2009) en vigueur en Italie, les circuits fermés doivent être dotés : d'une soupape de sécurité, d'un thermostat de commande du circulateur, d'un indicateur de température, d'un indicateur de pression, d'un dispositif automatique de régulation de la température, d'un interrupteur thermique automatique de blocage (thermostat de blocage), d'un système de circulation, d'un système d'expansion, d'un système de dissipation de sécurité incorporé au générateur avec une vanne de décharge thermique (à actionnement automatique), si l'appareil n'est pas équipé d'un système de régulation automatique de la température.

INSTALLATION

GÉNÉRALITÉS

Les branchements évacuation des fumées et hydraulique doivent être effectués par un personnel qualifié qui doit délivrer une attestation de conformité d'installation selon les normes nationales.

L'installateur doit remettre au propriétaire ou à la personne qui le représente, conformément à la loi en vigueur, la déclaration de conformité de l'installation, accompagnée de :

- 1) livret d'utilisation et de maintenance de l'appareil et des composants de l'installation (comme par exemple canaux de fumée, cheminée, etc.) ;
- 2) de la copie photostatique ou photographique de la plaquette de la cheminée ;
- 3) du livret d'installation (le cas échéant).

L'installateur doit se faire donner un reçu de la documentation remise, et la conserver avec une copie de la documentation technique concernant l'installation effectuée.

S'il s'agit d'une installation dans une copropriété immobilière, il est nécessaire de demander au préalable l'avis de l'administrateur.

Le cas échéant, effectuer une vérification des émissions des gaz d'échappement après l'installation. L'éventuelle préparation du point de prélèvement devra être réalisée de manière étanche.

COMPATIBILITÉ

L'installation est interdite à l'intérieur des locaux où il existe un risque d'incendie. De plus, l'installation est interdite à l'intérieur de locaux à usage d'habitation, dans les cas suivants :

1. en cas de présence d'appareils à combustible liquide avec un fonctionnement continu ou discontinu qui prélèvent l'air comburant dans le local où ils sont installés.
2. en cas de présence d'appareils à gaz de type B destiné au chauffage des pièces, avec ou sans production d'eau chaude sanitaire et dans les locaux qui leurs sont adjacents et communicants.
3. lorsque, la dépression mesurée sur place entre l'environnement extérieur et intérieur est supérieure à 4 Pa.

N.B. : Les appareils étanches peuvent être installés même dans les cas indiqués aux points 1, 2, 3 du présent paragraphe.

INSTALLATIONS DANS LES SALLES DE BAIN, CHAMBRES À COUCHER ET STUDIOS

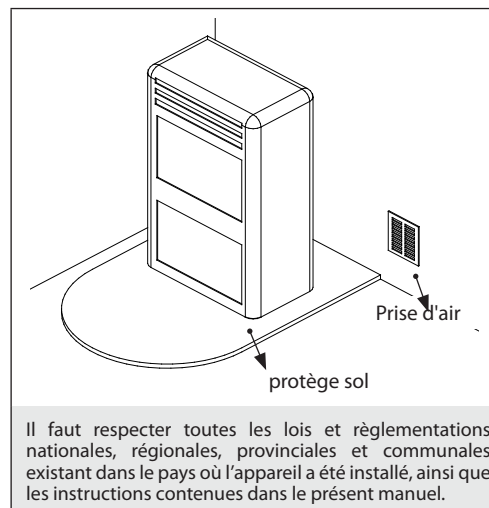
Dans les salles de bain, les chambres à coucher et les studios, seule l'installation étanche est permise, ou bien l'installation d'appareil à foyer fermé, avec prélèvement canalisé de l'air comburant par l'extérieur.

POSITIONNEMENT ET DISTANCES DE SÉCURITÉ

Les points d'appui et/ou de soutien doivent avoir une capacité porteuse en mesure de supporter le poids total de l'appareil, des accessoires et des revêtements de celui-ci. Si le sol est constitué d'un matériau combustible, il est recommandé d'utiliser une protection en matériau incombustible qui protège également la partie avant d'une chute éventuelle de résidus brûlés durant les opérations ordinaires de nettoyage. Pour un bon fonctionnement, le générateur doit être mis à niveau. Nous suggérons de réaliser les parois latérales, postérieures et le plan d'appui en matériau non combustible.

DISTANCES MINIMALES

L'installation à proximité de matériaux combustibles ou sensibles à la chaleur n'est admise qu'à **condition de respecter les distances de sécurité indiquées sur l'étiquette fournie au début du manuel (page 2)**. Pour les matériaux non inflammables il faut maintenir une distance sur les côtés et au dos d'au moins 100 mm (à l'exception des inserts). L'installation à fleur du mur n'est admise que pour les appareils équipés d'écarteurs postérieurs et pour la partie arrière.



CONSIGNES POUR L'ENTRETIEN

Pour l'entretien extraordinaire de l'appareil il pourrait être nécessaire d'éloigner ce dernier des murs adjacents. Cette opération doit être effectuée par un technicien apte à débrancher les conduits d'évacuation des produits de la combustion et à les rebrancher. Pour les générateurs branchés à l'installation hydraulique, il faut prévoir une connexion entre l'installation et l'appareil de manière à pouvoir déplacer le générateur d'au moins 1 mètre des murs adjacents, pendant l'entretien extraordinaire, effectué par un technicien agréé.

INSTALLATION INSERTS

Dans le cas d'installation d'inserts, l'accès aux parties internes de l'appareil doit être interdit, et durant l'extraction il ne doit pas être possible d'accéder aux parties sous tension.

D'éventuels câblages comme par exemple un câble d'alimentation ou des sondes ambiantes doivent être placés de façon à ne pas être endommagés durant le mouvement de l'insert et à ne pas entrer en contact avec des parties chaudes. Pour l'installation à l'intérieur d'un vide technique réalisé en matériau combustible, nous recommandons d'adopter toutes les mesures de sécurité imposées par les normes d'installation.

VENTILATION ET AÉRATION DES LOCAUX D'INSTALLATION

La ventilation en cas de générateur non hermétique et/ou d'installation non hermétique doit être réalisée en respectant l'espace minimal indiqué ci-dessous (en tenant compte de la plus grande valeur parmi celles proposées) :

les catégories d'appareils	la norme de référence	le pourcentage de la section nette d'ouverture par rapport à la section de sortie des fumées de l'appareil	la valeur minimale nette d'ouverture du conduit de ventilation
Poêles à pellet	UNI EN 14785	-	80 cm ²
Chaudières	UNI EN 303-5	50%	100 cm ²

Dans toute condition, y compris en présence de hottes aspirantes et/ou d'installations de ventilation forcée contrôlée, la différence de pression entre les locaux d'installation du générateur et l'extérieur doit être une valeur toujours égale ou inférieure à 4 Pa.

En présence d'appareils à gaz de type B à fonctionnement intermittent, non destinés au chauffage, il faut effectuer une ouverture d'aération et/ou de ventilation.

Les prises d'air doivent répondre aux exigences suivantes :

- ♦ être protégées par des grilles, grillages métalliques, etc., sans en réduire la section utile nette ;
- ♦ être réalisées de façon à rendre possibles les opérations de maintenance ;
- ♦ être placées de façon à ne pas pouvoir être bouchées ;

L'afflux de l'air propre et non contaminé peut être obtenu aussi d'une pièce adjacente à celle de l'installation (aération et ventilation indirecte), à condition que le flux puisse se faire librement à travers des ouvertures permanentes en communication avec l'extérieur.

La pièce adjacente ne peut pas être utilisée comme garage, stock de matériau combustible ou autres activités comportant un danger d'incendie, salle de bains, chambre à coucher ou pièce commune de l'immeuble.

ÉVACUATION DES FUMÉES

Le générateur de chaleur travaille en dépression et il est muni d'un ventilateur à la sortie pour l'extraction des fumées. Le système d'évacuation doit être unique pour le générateur, des évacuations dans le conduit de la cheminée partagée avec d'autres dispositifs ne sont pas admises.

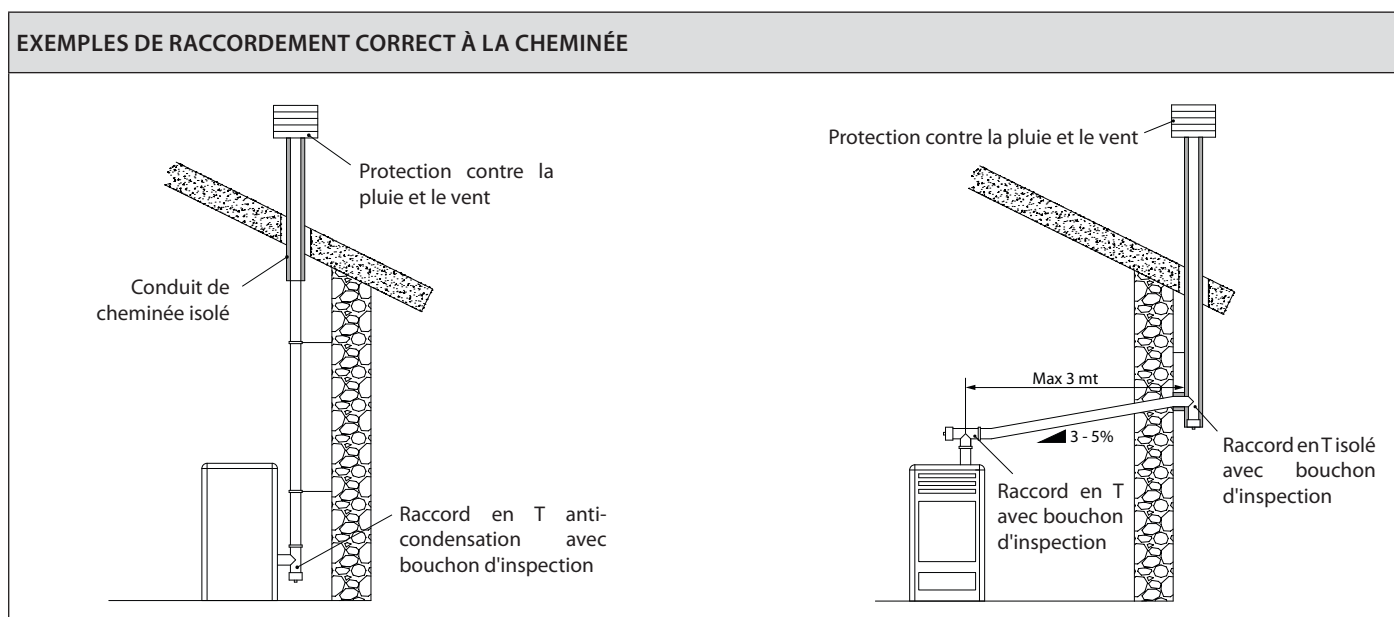
Les composants du système d'évacuation des fumées doivent être choisis par rapport à la typologie de l'appareil à installer conformément à :

- ♦ UNI/TS 11278 dans le cas de cheminées métalliques, avec une attention particulière à ce qui est indiqué dans la désignation ;
- ♦ UNI EN 13063-1 et UNI EN 13063-2, UNI EN 1457, -UNI EN 1806 : en cas de cheminées non métalliques.
- ♦ La longueur de la partie horizontale doit être minimale et de toute façon ne pas dépasser 3 mètres, avec une inclinaison minimale de 3% vers le haut
- ♦ Le nombre de changements de direction, y compris dû à l'utilisation d'un élément en "T", doit se limiter à 4 .
- ♦ Il faut prévoir un raccord en "T" avec un bouchon de récolte des condensats à la base de la partie verticale.
- ♦ Si l'évacuation ne s'insère pas dans un conduit de cheminée, une partie verticale avec un terminal anti-vent est demandée (UNI 10683)
- ♦ Le conduit vertical peut être à l'intérieur ou à l'extérieur de l'édifice. Si le canal à fumée s'insère dans un conduit de cheminée existant déjà, celui-ci doit être certifié pour combustibles solides
- ♦ Si le canal à fumée est à l'extérieur de l'édifice, il doit toujours être isolé.
- ♦ Les canaux à fumée doivent être prévus avec au moins une prise étanche pour d'éventuels échantillonnages de fumées.
- ♦ Toutes les parties du conduit des fumées doivent pouvoir être inspectées.
- ♦ Des ouvertures d'inspection doivent être prévues pour le nettoyage.
- ♦ Si la température des fumées du générateur est inférieure à 160°C+ température ambiante à cause du haut rendement (consulter données techniques), le générateur devra absolument être résistant à l'humidité.
- ♦ Un système d'évacuation des fumées ne respectant pas les points précédents ou, en général, n'étant pas conforme aux normes, peut provoquer l'apparition de phénomènes de condensation à l'intérieur.

POT DE CHEMINÉE

Les pots de cheminée doivent répondre aux exigences suivantes :

- ♦ avoir une section utile de sortie non inférieure au double de celle de la cheminée/système tubé sur lequel il est inséré ;
- ♦ être conformés de façon à empêcher la pénétration dans la cheminée/système tubé de la pluie et de la neige ;
- ♦ être construits de façon à garantir l'évacuation des produits de la combustion, même en cas de vents provenant de n'importe quelle direction et avec n'importe quelle inclinaison ;



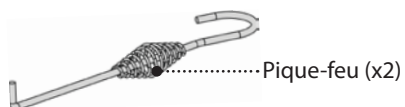
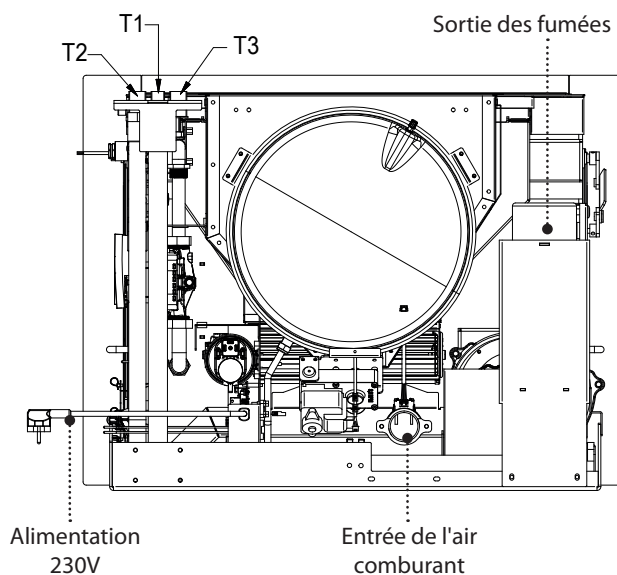
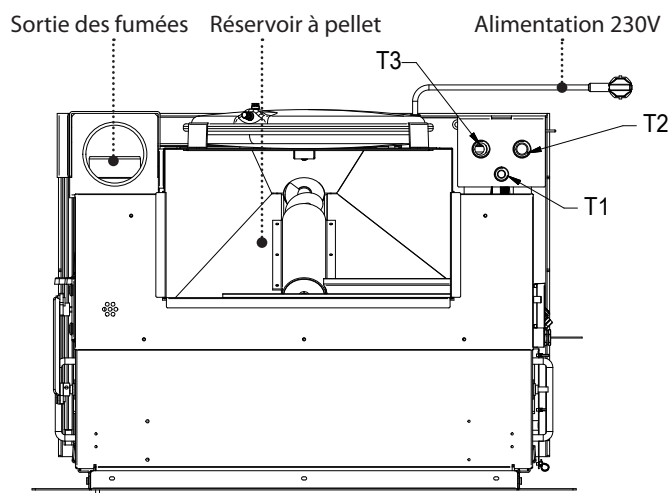
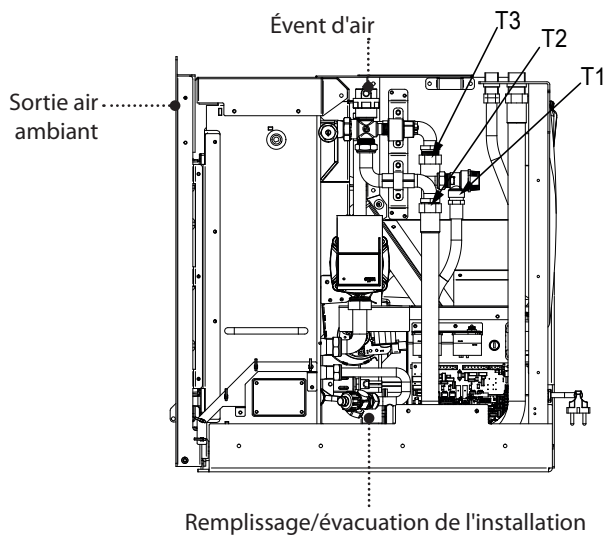
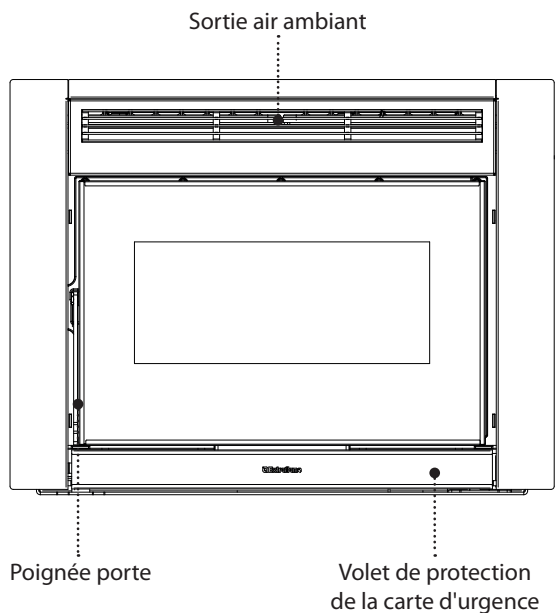
BRANCHEMENT AU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Le générateur est muni d'un câble d'alimentation électrique qui doit être branché à une prise de 230V 50Hz, avec, si possible, un interrupteur magnétothermique. La prise de courant doit être facilement accessible.

L'installation électrique doit être conformes aux normes ; vérifier en particulier l'efficacité du circuit de mise à la terre. Une mise à la terre non adéquate de l'installation peut provoquer un dysfonctionnement dont le fabricant ne se retient pas responsable.

Des variations d'alimentation supérieures à 10% peuvent provoquer des anomalies de fonctionnement du produit.

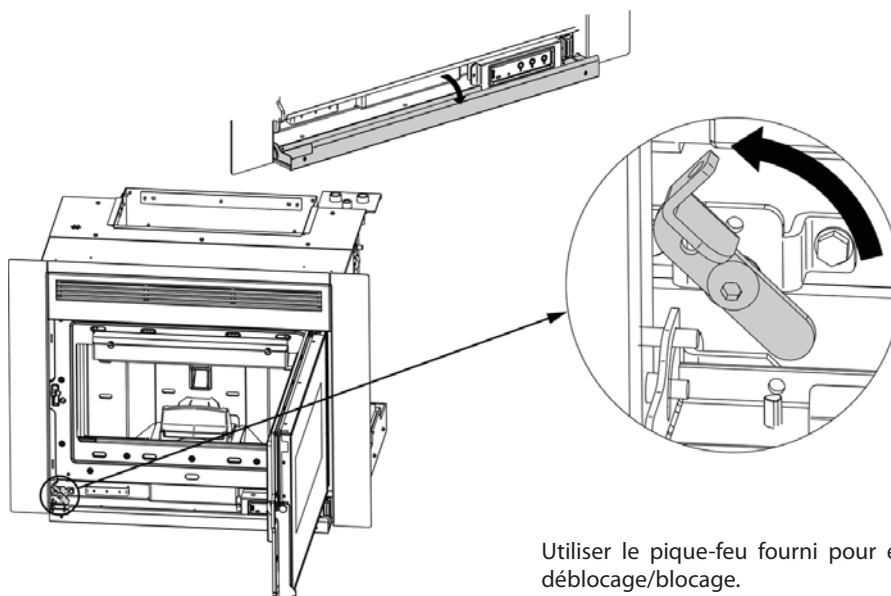
DÉTAILS COMFORT IDRO L80



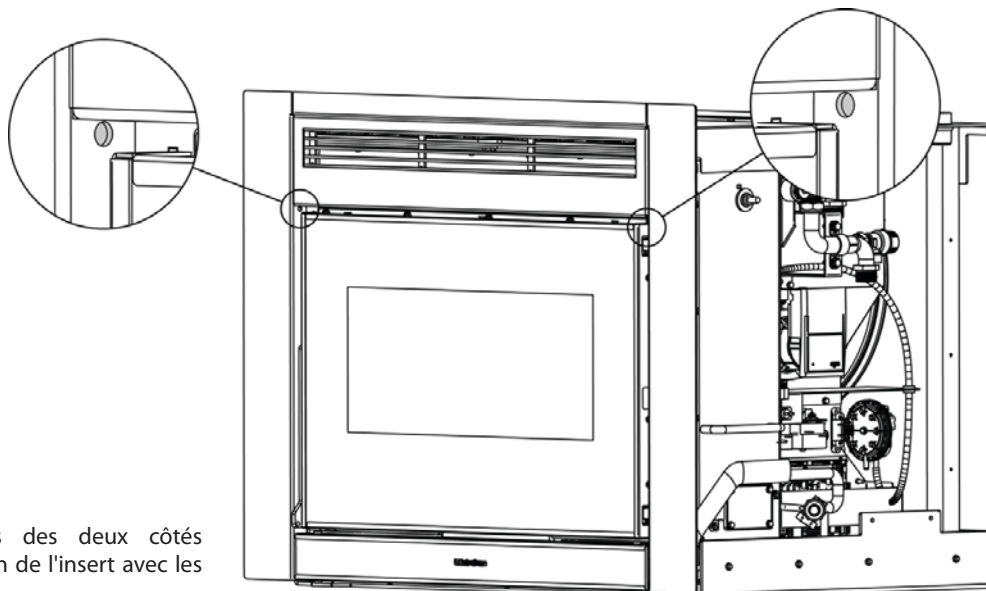
INSTALLATION HYDRAULIQUE

T1	Échappement de sécurité 3 bars
T2	Refoulement / sortie chaudière
T3	Retour / entrée chaudière

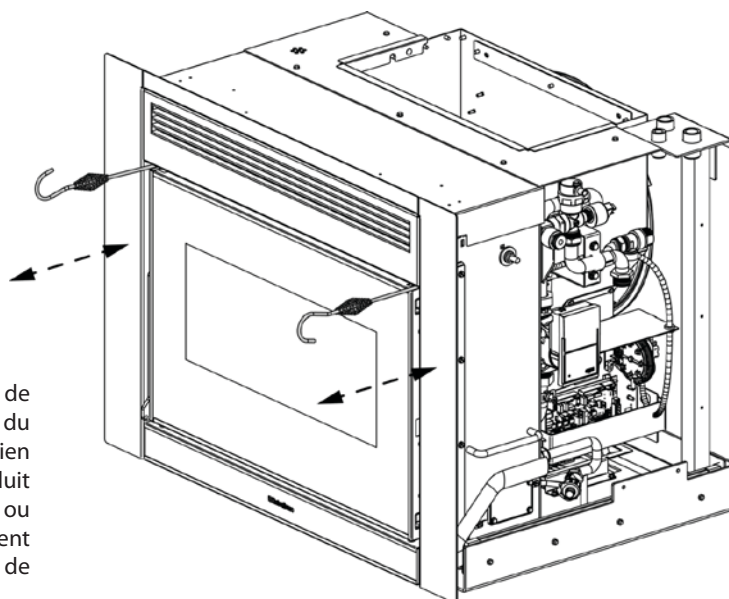
CLAVETTE DE SÉCURITÉ ET L'EXTRACTION DE L'INSERT



Utiliser le pique-feu fourni pour effectuer l'opération de déblocage/blocage.



Trous présents des deux côtés pour l'extraction de l'insert avec les pique-feu.

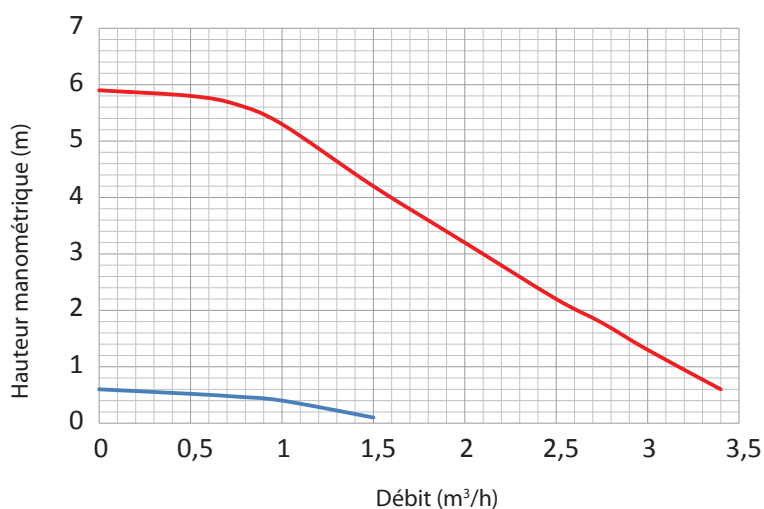


L'extraction de l'insert permet de charger le pellet à l'intérieur du réservoir et d'effectuer l'entretien ordinaire (nettoyage du conduit des cendres en fin d'année) ou extraordinaire (remplacement de pièces mécaniques en cas de ruptures de l'appareil).

CARACTÉRISTIQUES

Contenu d'eau échangeur (l) du thermoproduit	14.6
Volume vase d'expansion intégré au thermoproduit (l)	*6
Soupape de sécurité 3 bars intégrée au thermoproduit	OUI
Pressostat mini et maxi intégré au thermoproduit	OUI
Circulateur intégré au thermoproduit	OUI
Hauteur manométrique max. circulateur (m)	6

* PRÉVOIR UN ÉVENTUEL VASE D'EXPANSION SUPPLÉMENTAIRE SELON LE CONTENU D'EAU DU CIRCUIT.



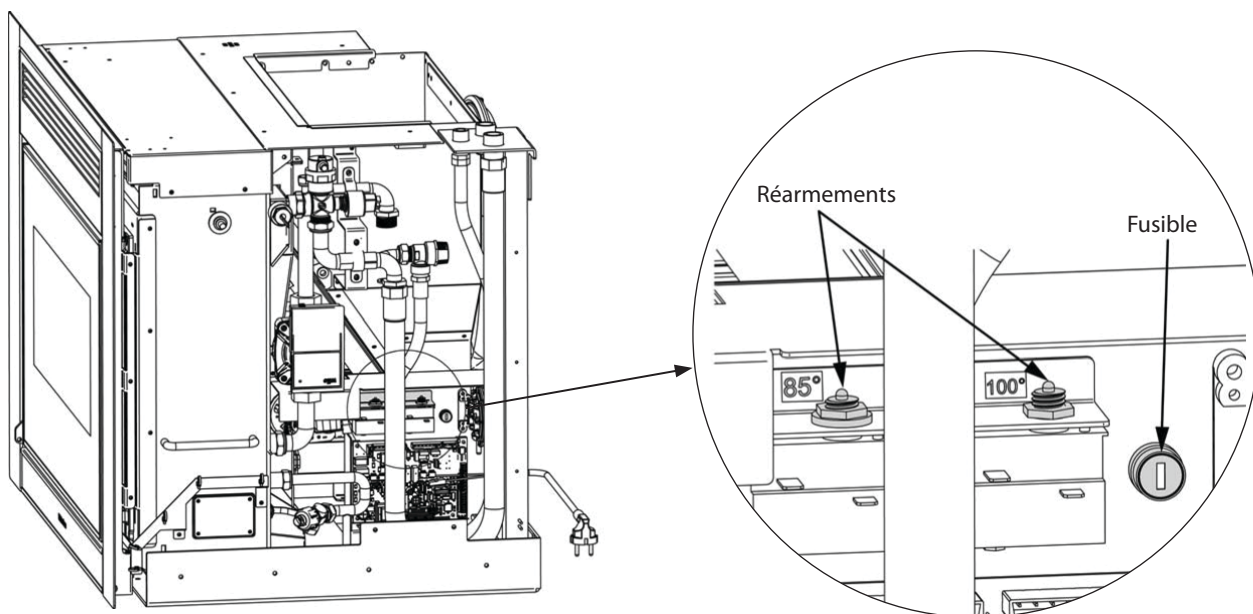
Le graphique figurant ci-contre illustre le comportement du circulateur utilisé sur nos thermoproduits aux vitesses configurables.

RÉARMEMENTS

Les figures ci-dessous montrent les positions des réarmements du réservoir (85°C) et H2O (100°C). Nous conseillons vivement de contacter le technicien agréé en cas de déclenchement d'un des réarmements, pour en vérifier la cause.

FUSIBLE

En cas de coupure d'alimentation du poêle, vérifier l'état du fusible (à droite de l'appareil) monté sur le support de la carte électronique.

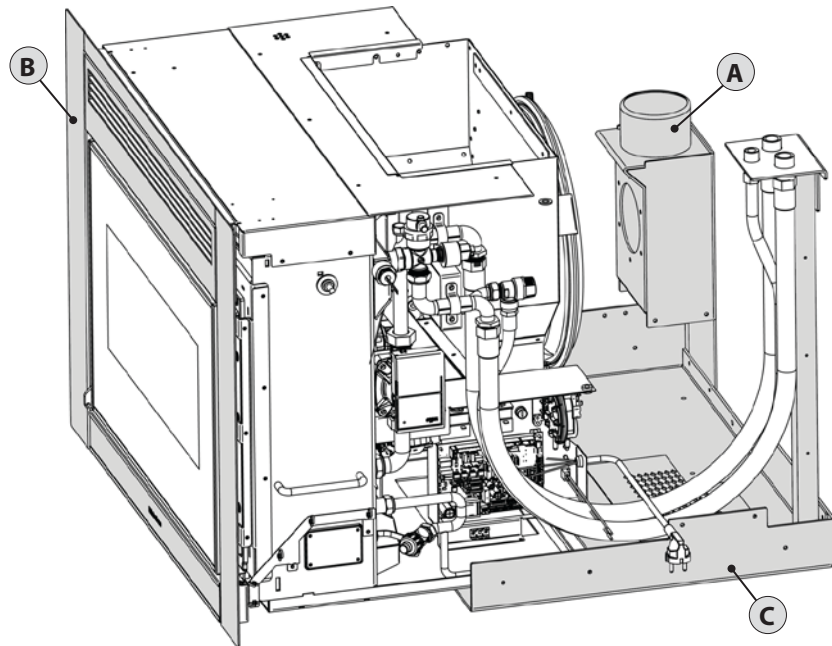


PRÉPARATION ET INSTALLATION DE L'INSERT, VOIR FICHER JOINT "PRÉPARATION ET INSTALLATION INSERT"

INSTALLATION DE L'INSERT COMFORT IDRO L80

L'insert a une base coulissante en fer qui facilite l'installation à l'intérieur de la cheminée existante.

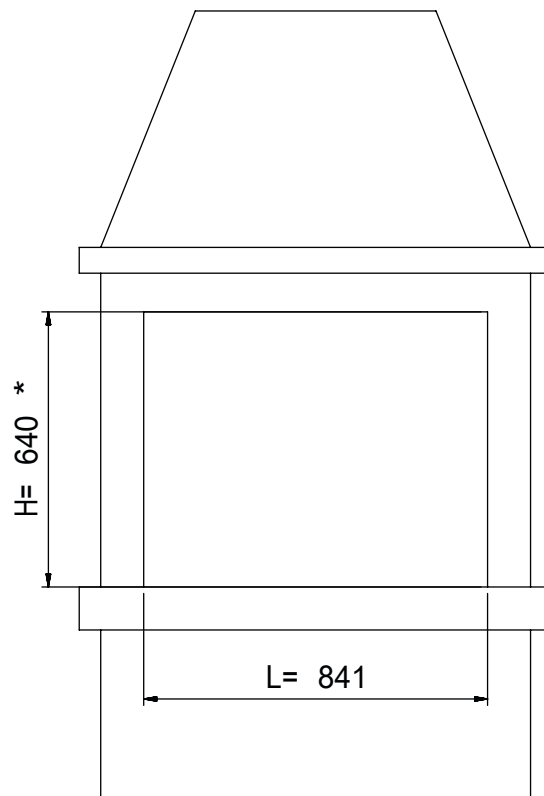
Cette base coulissante permet d'extraire facilement l'insert tant pour remplir le réservoir de pellet ou pour les opérations d'entretien ou le nettoyage de fin de saison. Si l'on ne dispose pas d'une cheminée il est possible d'en construire une en utilisant le piédestal (en option); en effet, ce dernier est utile pour fixer l'insert au sol.



DESCRIPTION DES ÉLÉMENTS :

- A. Conduit d'évacuation des fumées
- B. Cadre de finition
- C. Base coulissante et rail

DIMENSIONS MINIMALES



* Avec kit tiroir de chargement frontal H= 700 mm

CONDUIT DE RECIRCULATION DE L'AIR

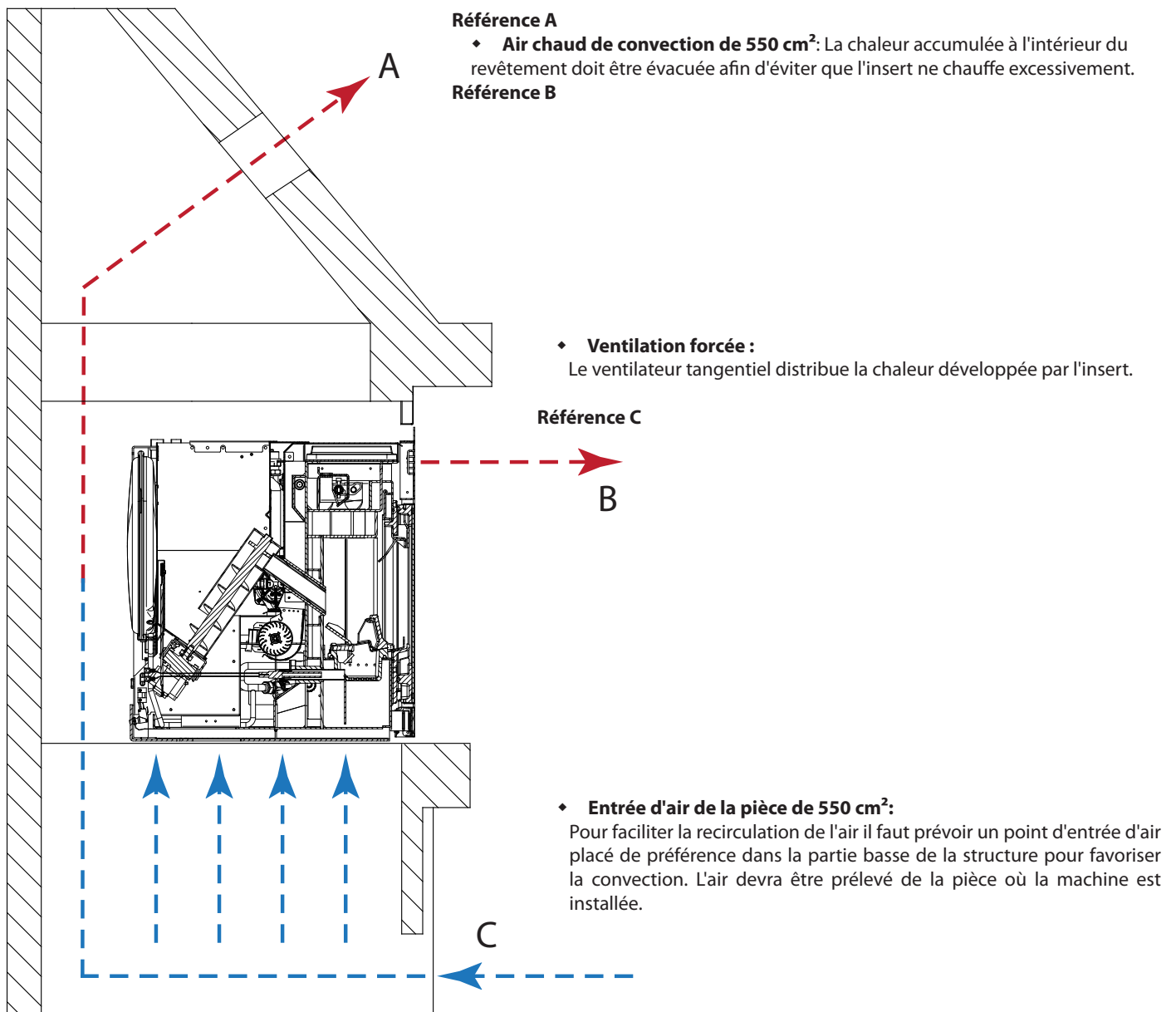
Pour un fonctionnement correct il faut créer un circuit de recirculation de l'air à l'intérieur de la structure qui couvre l'insert afin d'éviter les surchauffes.

Pour ce faire, il suffit de réaliser une ou plusieurs ouvertures sur les parties inférieure et supérieure du revêtement.

Les mesures à respecter sont les suivantes :

Partie inférieure (entrée d'air froid) a une surface minimum totale de 550 cm².

Partie supérieure (entrée d'air chaud) a une surface minimum totale de 550 cm².

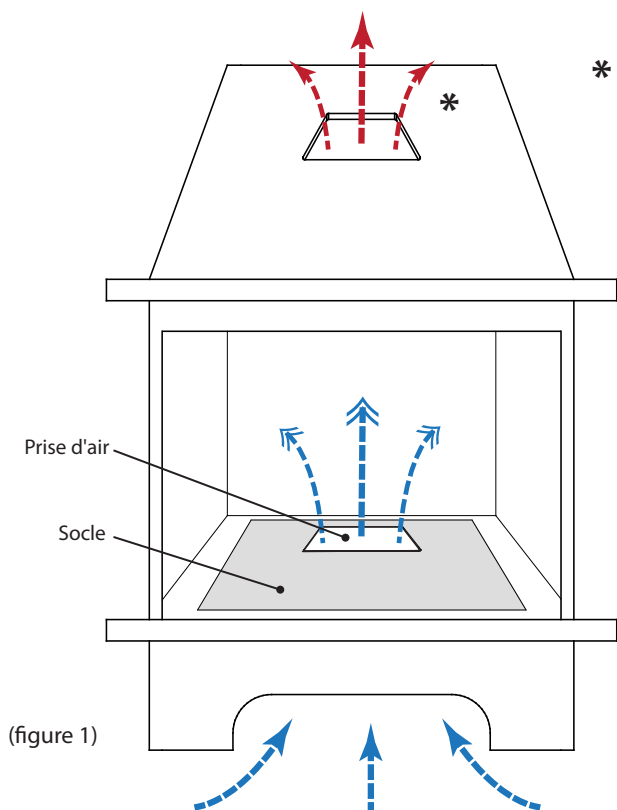


IMPORTANT : TOUTES LES OUVERTURES RÉALISÉES POUR CRÉER UNE RECIRCULATION D'AIR CORRECTE, DEVRONT ÊTRE RENDUES INACCESSIBLES MOYENNANT DES GRILLES OU GRILLAGES DE PROTECTION OPPORTUNS, EN GARANTISSANT TOUTEFOIS LE PASSAGE D'AIR MINIMUM NÉCESSAIRE.



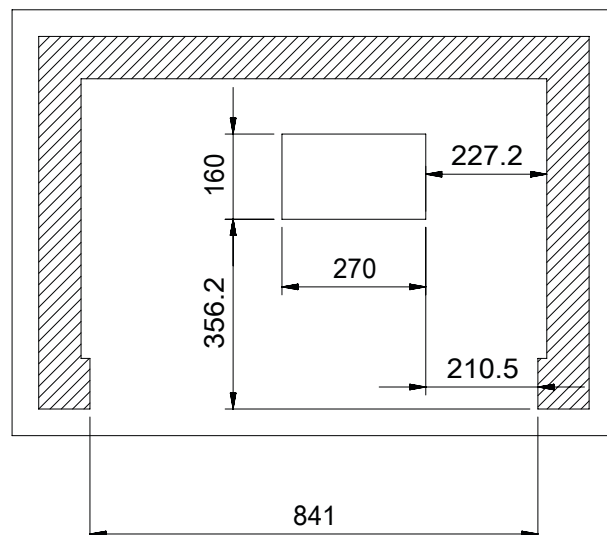
LE TUYAU DE SORTIE DES FUMÉES DOIT TOUJOURS ÊTRE PLACÉ À UNE DISTANCE MINIMALE DE 50 MM DES PIÈCES INFLAMMABLES.

Réaliser un trou (figure 1) sur la base d'appui de la cheminée pour la recirculation de l'air et pour garantir l'air comburant nécessaire pour une combustion correcte.



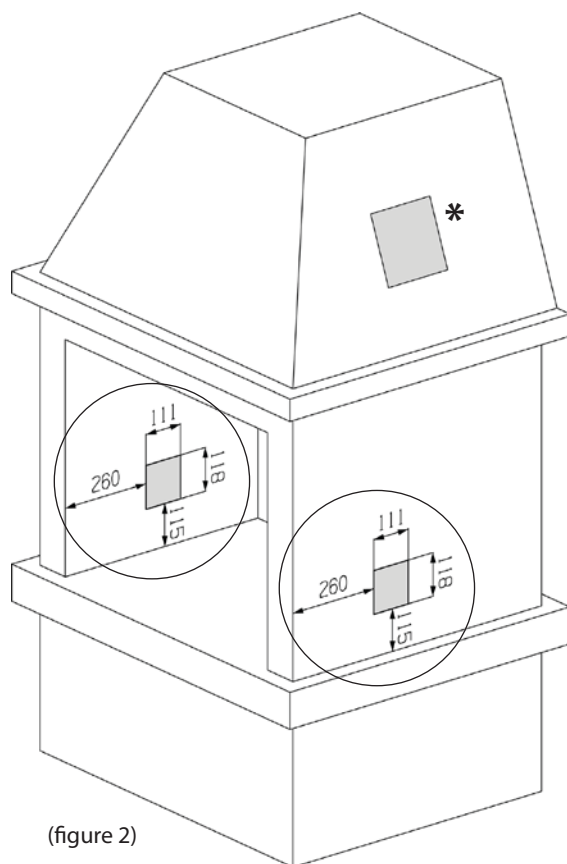
(figure 1)

* Consulter le chapitre "Conduits de recirculation de l'air"



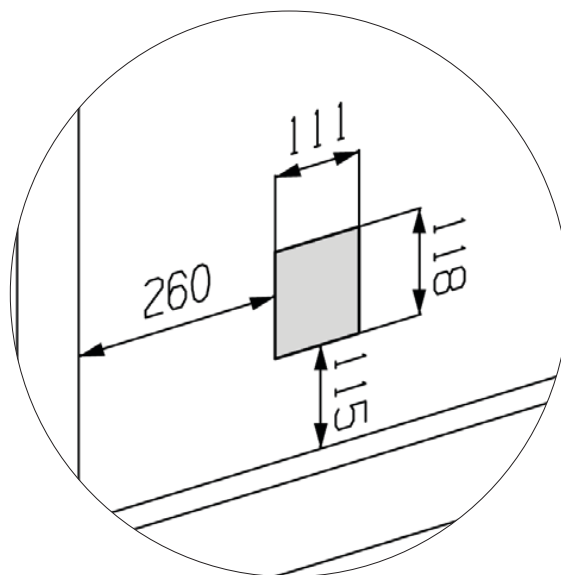
Si le trou ne peut pas être réalisé sur la base de la cheminée (figure 1) il faut obligatoirement en réaliser de chaque côté (figure 2), de la structure pour garantir l'air comburant nécessaire à la combustion correcte.

La disposition et les dimensions doivent être obligatoirement respectées.



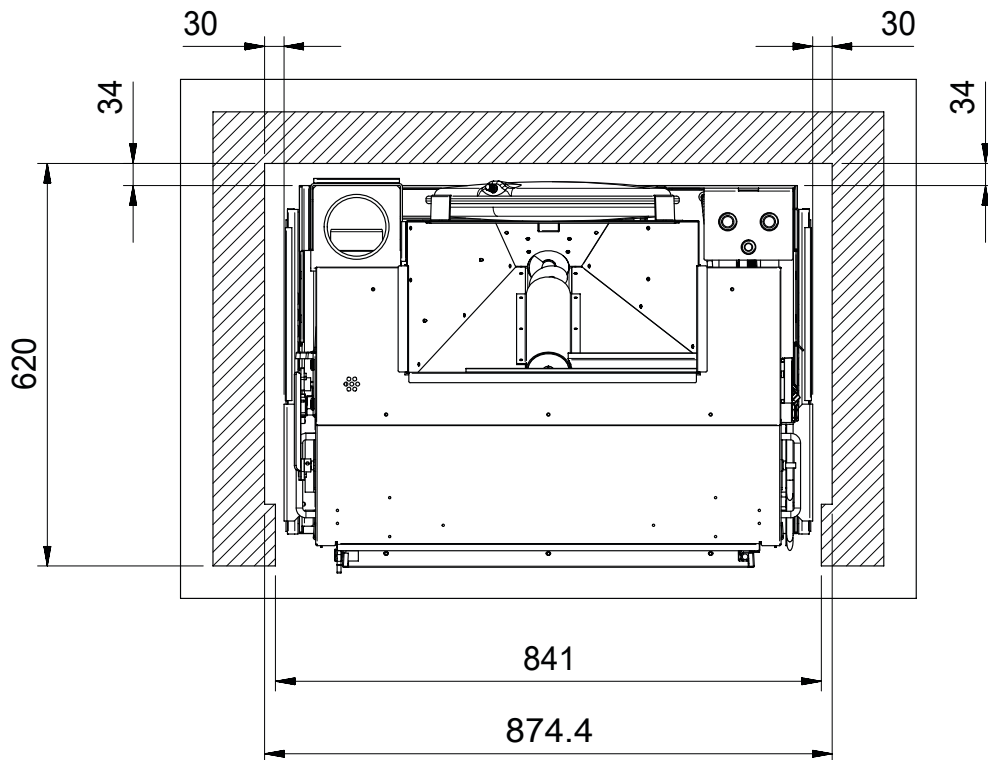
(figure 2)

* Consulter le chapitre "Conduits de recirculation de l'air"



Pour un fonctionnement correct il faut, pendant la construction de la cheminée, respecter les mesures indiquées dans le chapitre "DIMENSIONS MINIMALES" qui doivent être réalisées en matériau **non-inflammable**.

Sur les mesures d'encombrement du poêle indiquées dans les caractéristiques techniques il faut considérer au moins 34 mm d'air au dos de l'insert. (Voir figure 3)



(figure 3)

Pour éviter les échauffements excessifs, Comfort idro L80 est équipé d'une sonde qui analyse la température à l'intérieur de la structure et intervient en réduisant la puissance de fonctionnement.



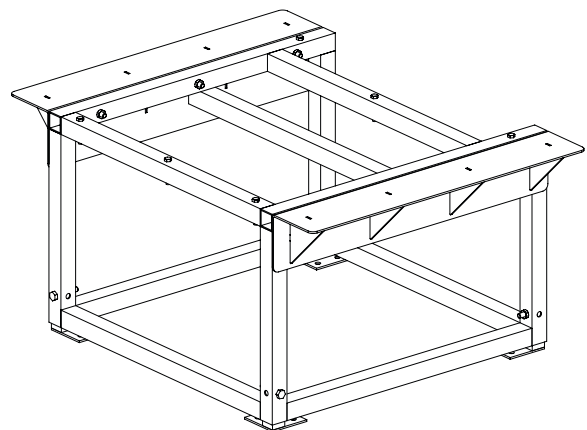
CE SYSTÈME D'AÉRATION EST COMPLÈTEMENT INDÉPENDANT DE LA PRISE D'AIR POUR LA COMBUSTION!

MONTAGE SUR LE PIÉDESTAL (EN OPTION)

Positionner la base à l'endroit souhaité et régler la hauteur par le biais des pieds (les boulons sont placés aux quatre coins en bas). Prévoir une prise de courant au dos du piédestal de manière à pouvoir accéder à la fiche même après l'installation. Fixer le piédestal au sol avec des chevilles en acier robuste de 8 mm de diamètre.

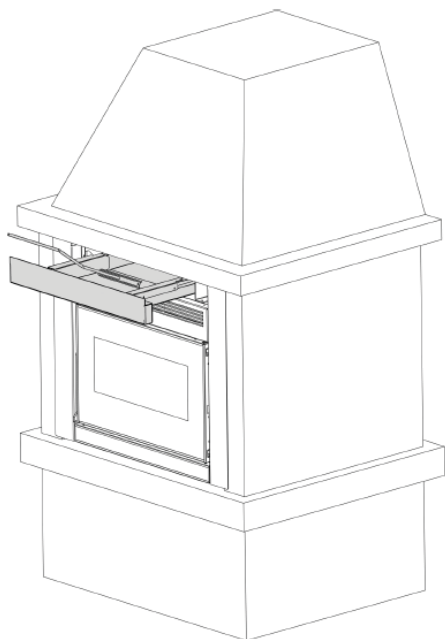
Fixer la base coulissante au piédestal.

Suivre ensuite les mêmes instructions de montage mentionnées dans le chapitre "*Montage avec base coulissante*" à la page précédente.



KIT CHARGEMENT AVANT (EN OPTION)

Le kit en option de chargement du pellet permet de charger le pellet par l'avant, à l'intérieur du réservoir, sans devoir procéder à l'extraction de l'insert (opération qui requiert l'extinction de la machine).



Des informations supplémentaires sur les accessoires sont disponibles sur le site, dans la catégorie « accessoires ».



IL EST RECOMMANDÉ DE NE PAS CHARGER UNE QUANTITÉ DE PELLETS SUPÉRIEURE À LA CAPACITÉ DU RÉSERVOIR, ET D'ÉVITER DE FAIRE TOMBER DU PELLETT À L'INTÉRIEUR DU PRODUIT.

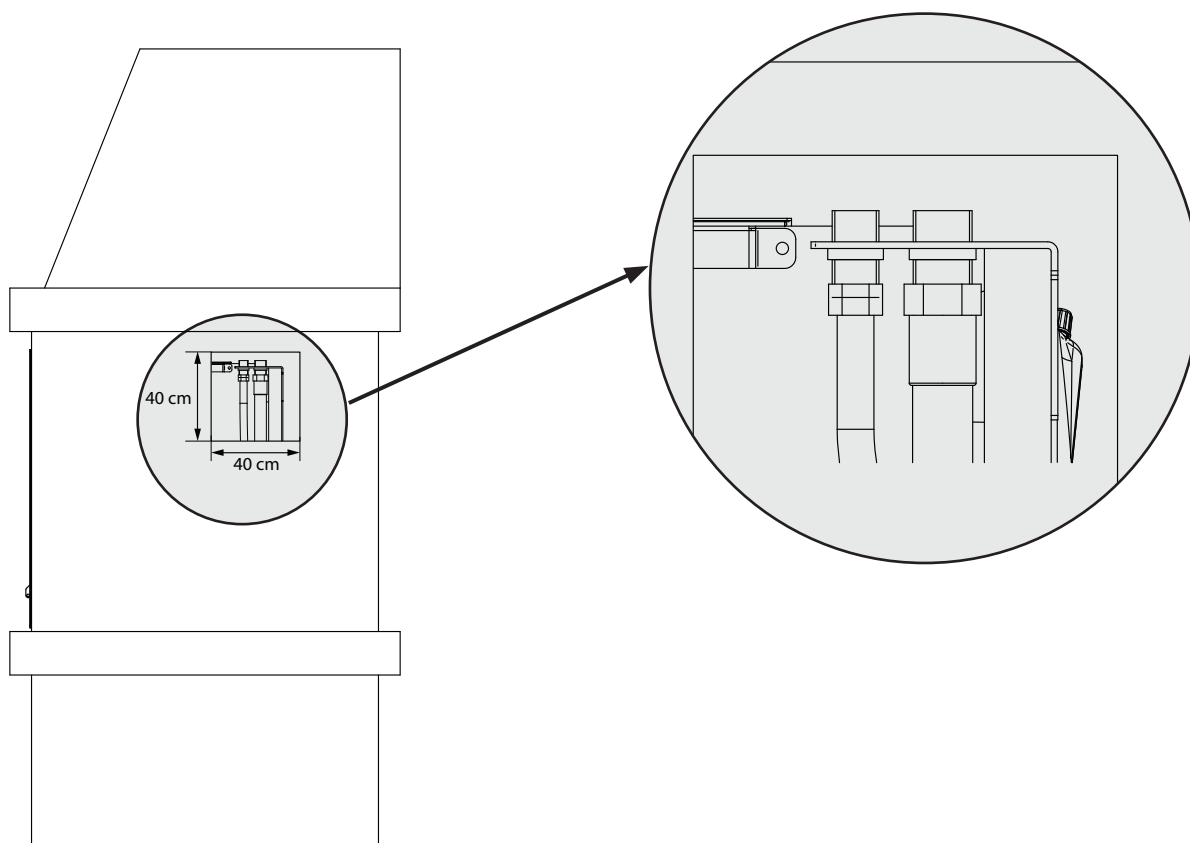


EN CAS D'INSTALLATION AVEC KIT DE CHARGEMENT AVANT (EN OPTION), LA MACHINE NE DOIT PAS ÊTRE EXTRAITE.

REVÊTEMENT DÉJÀ EXISTANT

Si l'insert est installé à l'intérieur d'un revêtement existant, procéder comme suit.

- ♦ Créer, si nécessaire, une ouverture latérale du revêtement de manière à pouvoir accéder aux tuyaux flexibles à la hauteur des colliers.
- ♦ Réaliser les prises d'air décrites dans le chapitre "Conduits de recirculation de l'air"



PELLET ET CHARGEMENT

Les pellets sont réalisés en soumettant à une pression élevée la sciure, c'est-à-dire les copeaux de bois pure (sans peintures) produits par des scieries, menuiseries et d'autres activités liées au travail et à la transformation du bois.

Ce type de combustible est absolument écologique du moment qu'aucun collant n'est utilisé pour le maintenir compact. En effet, la compacité des pellets au fil du temps est garantie par une substance naturelle qui se trouve dans le bois: la lignite.

Outre à être un combustible écologique, étant donné que les copeaux de bois sont le plus possible exploités, le pellet présente également des avantages techniques.

Tandis que le bois présente un pouvoir calorifique de 4,4 kWh/kg. (avec le 15% d'humidité, donc environ après 18 mois de séchage), celui du pellet est de 5 kWh/kg.

La densité du pellet est 650 kg/m³ et le contenu d'eau est égal au 8% de son poids. Pour cette raison il n'est pas nécessaire de sécher le pellet pour obtenir un rendement calorifique suffisamment adéquat.

Le pellet utilisé devra être conforme aux caractéristiques décrites par les normes:

EN PLUS class A1, ISO 17225-2 class A1

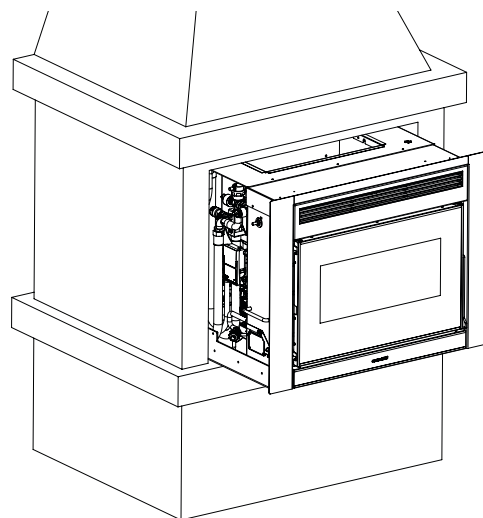
et

EN 303-5 avec les caractéristiques suivantes : teneur en eau ≤ 12%, teneur en cendres ≤ 0,5% et pouvoir calorifique inférieur >17 MJ/kg (dans le cas de chaudières).

Le fabricant conseille pour ses produits de toujours utiliser le pellet de 6 mm de diamètre.

STOCKAGE PELLET

Pour garantir une combustion sans problèmes il faut que le pellet soit conservé dans un lieu sec.




L'EMPLOI DE PELLETS DE MAUVAISE QUALITÉ OU DE TOUT AUTRE MATÉRIEL, ENDOMMAGE LES FONCTIONS DU GÉNÉRATEUR ET PEUT DÉTERMINER LA CESSATION DE LA GARANTIE ET DE LA RESPONSABILITÉ DU PRODUCTEUR JOINTE.

VÉRIFICATIONS ET PRÉCAUTIONS POUR LE PREMIER ALLUMAGE

ATTENTION !

POUR LE BON FONCTIONNEMENT DU GÉNÉRATEUR LA PRESSION DU CIRCUIT HYDRAULIQUE DOIT ÊTRE COMPRISE ENTRE 0,6 ET 2,5 BAR.

Si la pression mesurée par le pressostat numérique est inférieure à 0,6 ou supérieure à 2,5 bar, la chaudière se met en état d'alarme. En portant la pression de l'eau à des valeurs standards, l'alarme peut être acquittée en appuyant sur la touche  pendant 3 secondes (L'alarme ne peut être acquittée que si le moteur des fumées est arrêté et que 15 minutes se sont écoulées après l'affichage de l'alarme)

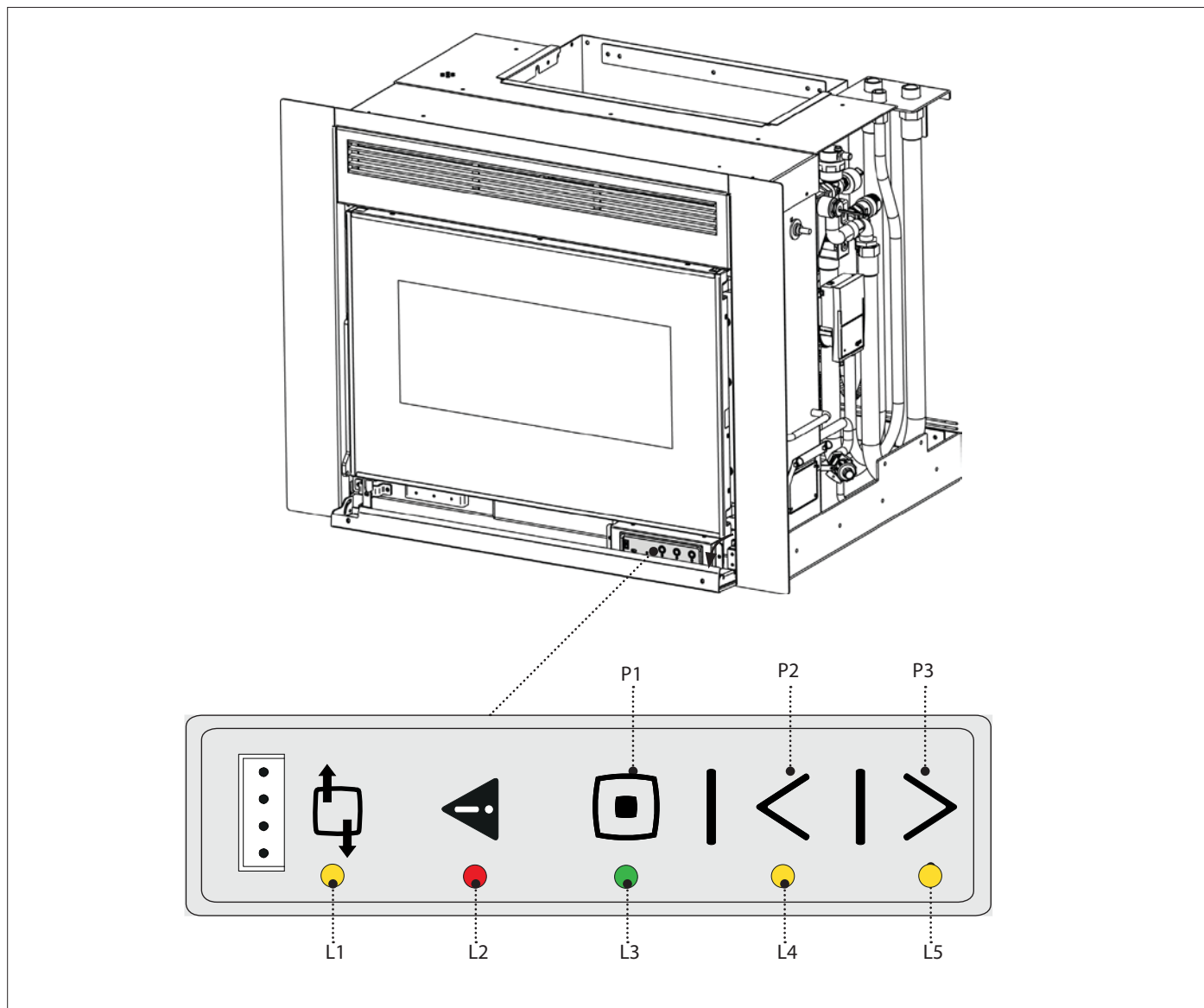
LE MOTEUR DE CHARGEMENT DES PELLETS NE FONCTIONNE PAS :

Il est normal qu'il y ait de l'air dans le circuit à cause du remplissage de l'installation.


Au 1er cycle d'allumage, le mouvement de l'eau provoque le déplacement des bulles d'air et leur sortie par les événements automatiques de l'installation. Ceci peut provoquer une diminution de la pression et l'intervention du pressostat de basse pression, qui interrompt le fonctionnement du moteur de transport du pellet et par conséquent le fonctionnement du générateur de chaleur. Le circuit doit être purgé, même plusieurs fois pour éliminer l'air, et chargé si la pression est trop basse. Ce n'est pas une anomalie, mais un phénomène normal dû à son remplissage. Après le remplissage, le plombier doit toujours bien purger l'installation, en se servant des événements prévus à cet effet sur le circuit et en activant la fonction « Purge air » sur la machine. (Après le premier allumage et lorsque la machine a refroidi, lancer à nouveau la fonction « Purge air ». - voir le chapitre AUTRES FONCTIONS)

CARTE RADIO/URGENCE

Le poêle est équipé d'une carte radio d'urgence protégée par un volet, qui permet la gestion standard du poêle en cas de panne ou de dysfonctionnement de la télécommande.







Les fonctions pouvant être gérées par la carte d'urgence sont :

P1:	P1: On/Off poêle.		-
P2:	P2: Configuration de la 5e puissance.	L1 : Led Jaune	Voyant éteint : communication radio absente. Voyant allumé : communication radio présente.
P3:	P3: Configuration de la 1re puissance.	L2 : Led Rouge	Voyant éteint : fonctionnement normal. Voyant allumé : alarme en cours.
		L3 : Led Verte	Voyant éteint : poêle éteint. Led allumée: poêle allumé. Led clignotante: poêle en phase de nettoyage.
		L4 : Led Jaune	Led allumée: le poêle fonctionne en 5e puissance.
		L5 : Led Jaune	Led allumée: le poêle fonctionne en 1re puissance.

TÉLÉCOMMANDE

CONFIGURATION

LA PROCÉDURE D'ENCODAGE DE LA TÉLÉCOMMANDE :

1. Couper l'alimentation du poêle :
2. Appuyer simultanément sur les touches  et **OK** jusqu'à l'apparition de la page-écran de sélection de l'UNITÉ.
3. Par le biais des boutons  et  sélectionner la nouvelle UNITÉ.
4. Alimenter le poêle. Dans les 10 secondes (Sur la carte radio/urgence tous les voyants clignoteront) confirmer l'unité choisie en appuyant sur la touche OK de la télécommande.
5. Pour confirmer la configuration, tous les voyants de la carte radio/urgence resteront allumés pendant 2 secondes.
6. Si la configuration n'a pas été exécutée, l'afficheur visualisera «  ». Dans ce cas répéter la procédure.



LA TÉLÉCOMMANDE EST DÉJÀ CONFIGURÉE AVEC « UNITÉ 0 », AU CAS OÙ IL Y AURAIT UN AUTRE POÊLE. POUR ÉVITER LES INTERFÉRENCES, IL FAUT EFFECTUER UNE NOUVELLE CONFIGURATION, EN MODIFIANT L'UN DES POÊLES.

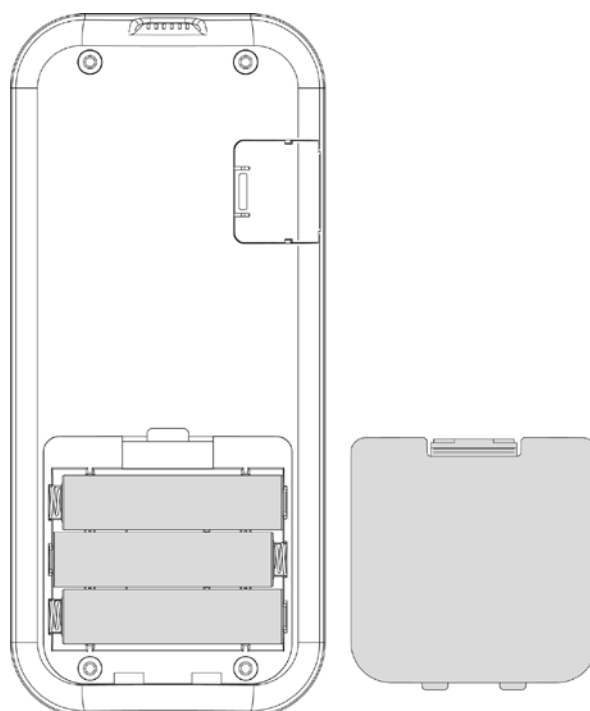


CERTAINS APPAREILS À RADIOFRÉQUENCE (EX. PORTABLES, ETC...) POURRAIENT INTERFÉRER AVEC LA COMMUNICATION ENTRE LA TÉLÉCOMMANDE ET LE POÊLE.

TYPE ET REMPLACEMENT DES PILES

Pour insérer/remplacer les piles il suffit d'enlever le couvercle de protection des piles derrière la télécommande (figure 1). Insérer les piles en respectant les symboles imprimés sur la télécommande et sur la pile.

3 piles AAA sont nécessaires au fonctionnement.



(figure 1)



Respecter l'environnement !

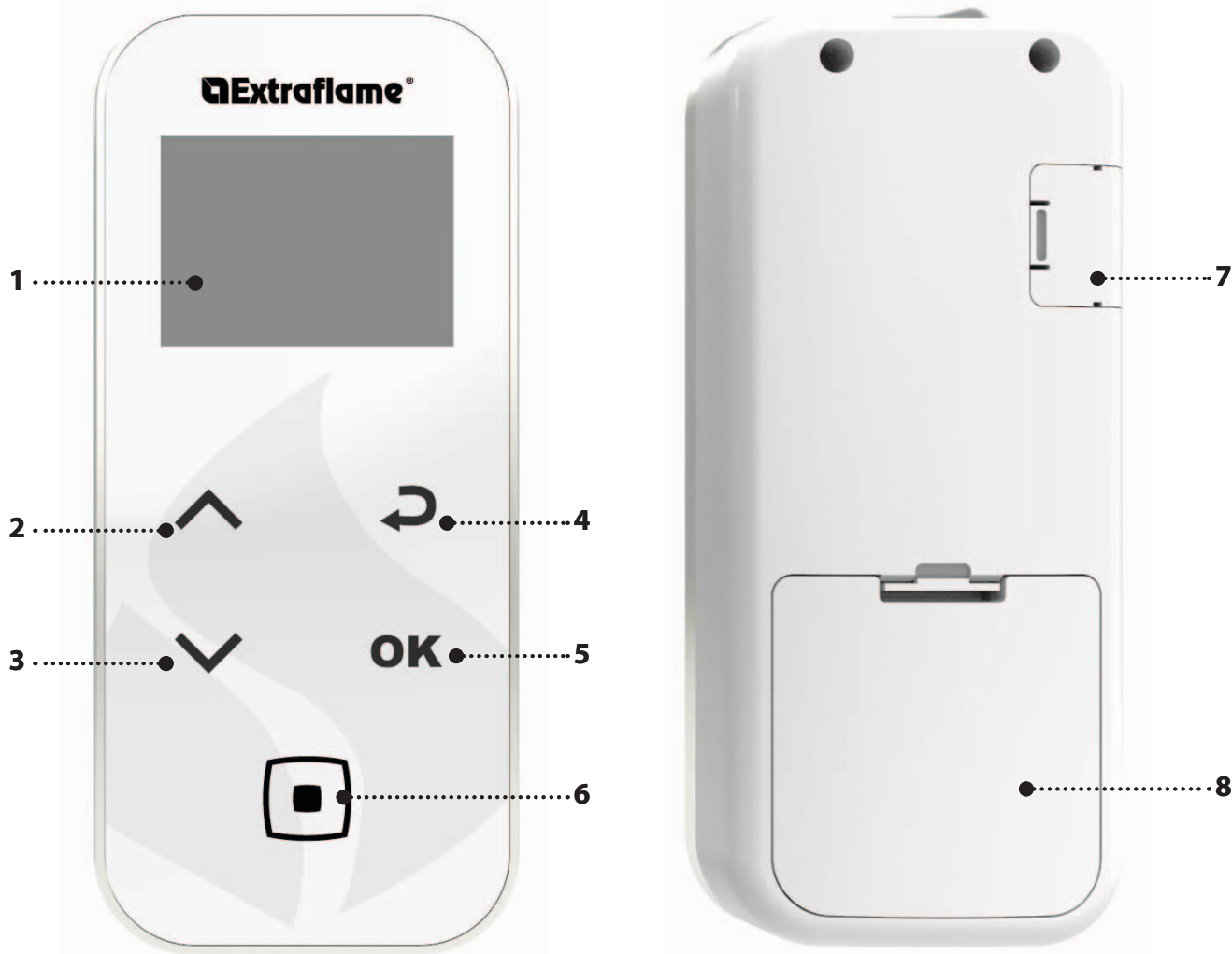
Les piles usagées contiennent des métaux nocifs pour l'environnement, elles doivent donc être éliminées séparément dans des conteneurs prévus à cet effet.

CARACTÉRISTIQUES DE LA TÉLÉCOMMANDE

La télécommande est équipée d'un afficheur Lcd rétroéclairé. Le rétroéclairage dure 5 secondes. L'afficheur s'éteint au bout d'un certain temps pour réduire la consommation des piles (modalité sleep). Il se rallume après avoir appuyé sur la touche ON/OFF (6).

ATTENTION !

♦ Ne pas mettre la télécommande en contact direct ou indirect avec l'eau. La télécommande pourrait ne pas fonctionner correctement en présence d'humidité où si elle est exposée à l'eau.

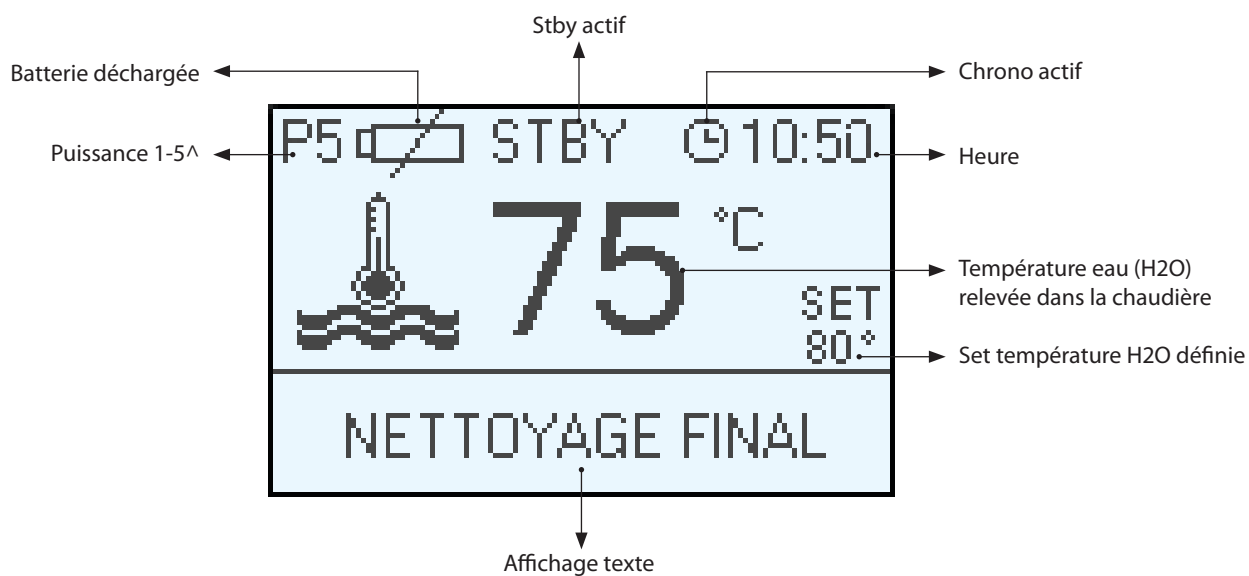


1.	Afficheur
2.	Set puissance / parcourir les menus / augmenter - sélectionner une configuration
3.	Set H2O / parcourir les menus / diminuer - désélectionner une configuration
4.	Touche précédent
5.	Touche d'accès au MENU et CONFIRMATION
6.	On/off poêle ou rétablissement depuis la modalité sleep.
7.	-
8.	Logement des piles

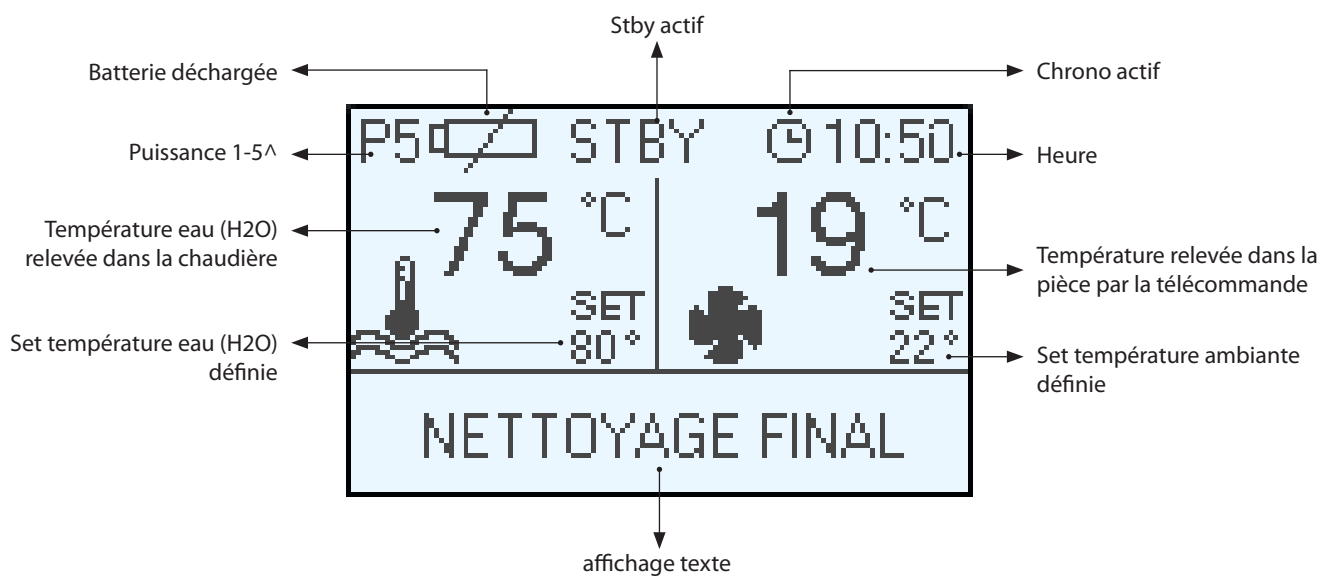
BANDES DE FREQUENCE	PUISSANCE MAXIMALE TRANSMISE
868,3 MHz	4 mW ERP
869,85 MHz	4 mW ERP

AFFICHEUR



PAGE-ÉCRAN AVEC VENTILATION NON ACTIVÉE




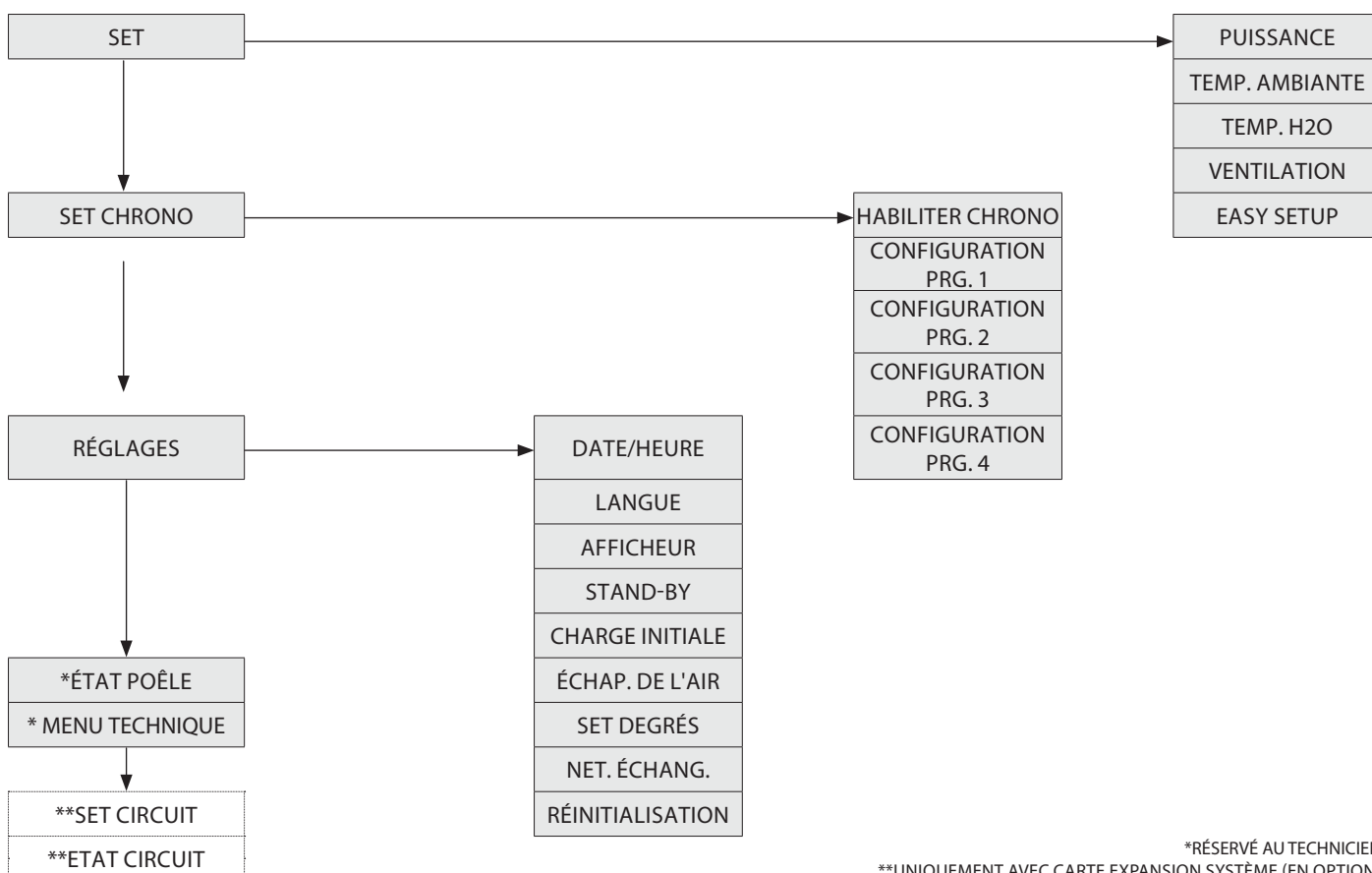
PAGE-ÉCRAN AVEC VENTILATION ACTIVÉE



MENU GÉNÉRAL

TOUCHE	FONCTION
	Défilement des paramètres Modification des données de configuration
	Touche allumage - arrêt

TOUCHE	FONCTION
	Touche précédent - quitter
OK	Touche d'accès au menu



*RÉSERVÉ AU TECHNICIEN
**UNIQUEMENT AVEC CARTE EXPANSION SYSTÈME (EN OPTION)

L'entreprise dispose d'une carte supplémentaire qui garantit à l'appareil les autres fonctions suivantes dans la gestion de l'installation. Ci-après sont indiquées les différentes possibilités que l'accessoire peut offrir.

✓ Gestion accumulation sanitaire	✓ Gestion pompe puffer ou 4 ^e zone chauffage
✓ Gestion puffer	✓ Gestion anti-légionelle pour l'accumulation sanitaire
✓ 3 zones chauffage	✓ Gestion chrono accumulation sanitaire
✓ Option eau sanitaire instantanée	✓ Gestion et contrôle de la sortie auxiliaire

MISES EN GARDE GÉNÉRALES

Conseils à suivre durant les premières mises en marche du produit :
Au cours des premières heures de fonctionnement, des fumées et des odeurs peuvent être émises ; elles sont dues au processus normal de « rodage thermique ».

Au cours de ce processus, d'une durée variable en fonction du produit, il est recommandé de :

- ◆ Bien aérer la pièce
- ◆ Enlever, si présentes, les parties en faïence de la partie supérieure du produit
- ◆ Activer le produit à la puissance et température maximales
- ◆ Éviter de rester longtemps dans la pièce
- ◆ Ne pas toucher les surfaces du produit

Notes :

Le processus se termine au bout de quelques cycles de chauffage/ rafraîchissement.

Pour la combustion, ne pas utiliser des éléments ou des substances différentes de celles indiquées dans le manuel.

Avant de procéder à l'allumage du produit, il faut effectuer les contrôles suivants :

- ◆ S'il est prévu de brancher le produit à un circuit hydraulique, ce dernier doit être complet et en état de marche, et respecter les indications figurant dans le manuel du produit et les normes en vigueur en la matière.
- ◆ Le réservoir à pellet doit être complètement rempli
- ◆ La chambre de combustion et le brasier doivent être propres
- ◆ Vérifier la fermeture hermétique de la porte du foyer, du tiroir à cendres et du réservoir à pellet (si présent en version hermétique) ; ces derniers doivent être fermés et sans aucun corps étranger au niveau des éléments et des joints d'étanchéité.
- ◆ Vérifier que le cordon d'alimentation est correctement branché
- ◆ L'interrupteur bipolaire (si présent) doit être mis sur « 1 ».

CONFIGURATIONS POUR LE PREMIER ALLUMAGE

Après avoir branché le cordon d'alimentation à l'arrière du générateur, et après avoir bloqué l'insert avec le verrou, poursuivre la configuration :

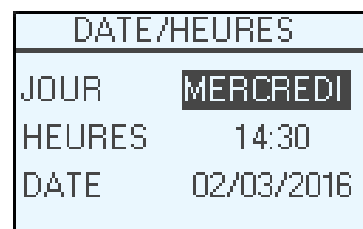
FRÉQUENCE DE RÉSEAU 50/60 HZ

Si le générateur est installé dans un pays ayant une fréquence de 60 Hz, il affichera le message « fréquence réseau erronée ». Changer si la fréquence est de 60Hz.

DATE ET HEURE

Ce menu permet de régler l'heure et la date.

Pour le réglage : OK > RÉGLAGES > DATE /HEURE.



LANGUE

Ce menu permet de régler la langue préférée.

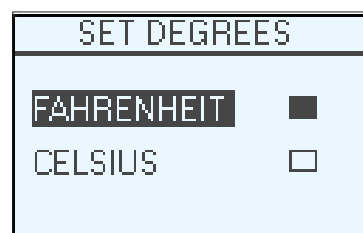
Pour le réglage : OK > RÉGLAGES > LANGUE.



SET DEGRÉS

Ce menu permet de sélectionner l'unité de mesure souhaitée.

Pour le réglage : OK > RÉGLAGES > SET DEGRÉS



**NE JAMAIS UTILISER AUCUN LIQUIDE INFLAMMABLE POUR L'ALLUMAGE !
AU COURS DU REMPLISSAGE, NE PAS PLACER LE SAC DE PELLETS CONTRE LE POÊLE BOUILLANT !
EN CAS DE PROBLÈMES D'ALLUMAGE RÉPÉTÉS, CONTACTER UN TECHNICIEN AUTORISÉ.**

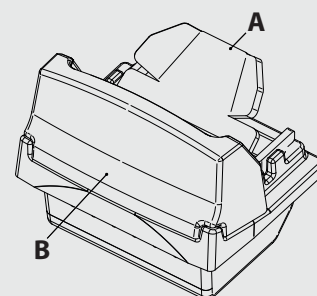


PROBLÈME D'ALLUMAGE

**LE PREMIER ALLUMAGE POURRAIT NE PAS FONCTIONNER ÉTANT DONNÉ QUE LA VIS SANS FIN EST VIDE ET N'ARRIVE PAS TOUJOURS À CHARGER À TEMPS LE BRASIER AVEC LA QUANTITÉ NÉCESSAIRE DE PELLETS POUR LE DÉMARRAGE RÉGULIER DE LA FLAMME.
SI LE PROBLÈME NE SE PRODUIT QU'APRÈS QUELQUES MOIS DE FONCTIONNEMENT, VÉRIFIER QUE LES OPÉRATIONS DE NETTOYAGE ORDINAIRES, FIGURANT DANS LE MANUEL DU POÊLE, AIENT ÉTÉ CORRECTEMENT RÉALISÉES**




**IL EST INTERDIT D'UTILISER L'APPAREIL SANS LE PLAN INCLINÉ À PELLETS/ SÉPARATEUR (A) ET LA PLAQUE DU FOYER (B).
LE RETRAIT COMPROMET LA SÉCURITÉ DU PRODUIT ET ENTRAÎNE L'ANNULATION IMMÉDIATE DE LA PÉRIODE DE GARANTIE.
EN CAS D'USURE OU DE DÉTÉRIORATION, DEMANDER AU SERVICE D'ASSISTANCE DE REMPLACER LA PIÈCE (REPLACEMENT NE FAISANT PAS PARTIE DE LA GARANTIE DU PRODUIT OU PIÈCE SUJETTE À USURE).**



FONCTIONNEMENT ET LOGIQUE

ALLUMAGE

Après la vérification des points susmentionnés, appuyer sur la touche  pendant trois secondes pour allumer le poêle. 15 minutes sont à disposition pour la phase d'allumage ; après l'allumage et lorsque la température de contrôle a été atteinte, le poêle interrompt la phase d'allumage et passe en PRÉPARATION.

PRÉPARATION

Durant la phase de préparation le poêle stabilise la combustion, en augmentant progressivement la combustion, pour ensuite activer la ventilation et passer en mode TRAVAIL.

TRAVAIL




Durant la phase de travail, le poêle se mettra au set puissance configuré, voir élément suivant.

RÉGLAGE SET PUISSANCE

Le set puissance **A 5 NIVEAUX DE FONCTIONNEMENT ; LA PRESSION SUR LA TOUCHE  PERMET DE VISUALISER LA PUISSANCE CONFIGURÉE, MODIFIABLE PAR LE BIAIS DES TOUCHES  OU .**
Puissance 1 = niveau minimum - Puissance 5 = niveau maximum.

La confirmation de la modification s'effectue en appuyant sur la touche **OK**.

RÉGLAGE SET TEMPÉRATURE H2O

Configurer la température de la chaudière de 65 à 80°C (à l'aide des touches 4 - 5). La pression sur la touche  permet d'afficher la température définie, modifiable à l'aide des touches  ou .

La confirmation de la modification s'effectue en appuyant sur la touche **OK**.

FONCTIONNEMENT DU CIRCULATEUR

Le circulateur active la circulation de l'eau quand la température de l'eau dans le poêle atteint environ 60°C. Puisque le circulateur est toujours en fonctionnement au-dessus de 60°, nous conseillons une zone de chauffage toujours ouverte pour rendre plus homogène le fonctionnement du produit et éviter les blocages dus à un excès de température, normalement cette zone est définie "zone de sécurité".

Température Ambiante (sur les modèles prévus)

IL EST possible d'activer/désactiver la ventilation frontale et de contrôler la température ambiante à travers la Sonde ambiante (intégrée à la télécommande). (Voir chapitre « VENTILATION » dans les pages suivantes.)

MODULATION et H-OFF

Au fur et à mesure que la température de l'eau s'approche du réglage configuré, la chaudière commence à moduler en se mettant automatiquement à la puissance minimum. Si la température augmente en dépassant le réglage configuré, elle se mettra automatiquement en condition d'arrêt, signalant **H-OFF**, pour se rallumer toujours automatiquement dès que la température descend en-dessous le réglage configuré.

EXTINCTION

Appuyer sur la touche  pendant trois secondes.

Après avoir effectué cette opération, l'appareil entre automatiquement en phase d'arrêt et bloque l'alimentation du pellet.

Le moteur d'aspiration des fumées et le moteur de la ventilation de l'air chaud resteront allumés tant que la température du poêle ne sera pas descendue en-deçà des paramètres d'usine.

RALLUMAGE

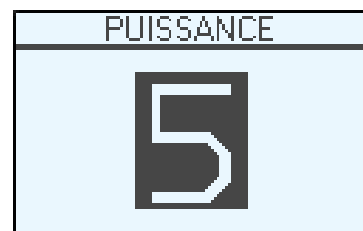
Le rallumage aussi bien automatique que manuel du poêle est possible uniquement quand les conditions du cycle de refroidissement et le timer pré-configuré ont été respectés.

SET

PUISSANCE

Le menu permet de configurer la puissance du générateur. Puissance minimale 1, puissance maximale 5.

Pour le réglage : *OK > SET > PUISSANCE.*



TEMPÉRATURE AMBIANTE

Le menu permet de configurer la température de la pièce à atteindre. (ventilation avant doit être active). Plage : OFF - 07 - 40°C.

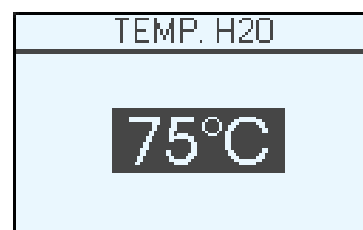
Pour le réglage : *OK > SET > TEMP. AMBIANTE.*



TEMPÉRATURE H2O

Le menu permet de configurer la température de la chaudière. Plage : 65 - 80°C.

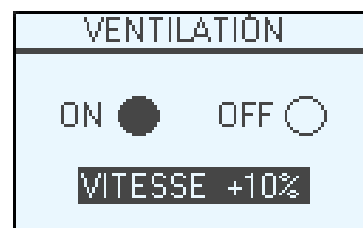
Pour le réglage : *OK > SET > TEMP. H2O.*



VENTILATION

Ce menu permet d'activer ou de désactiver le fonctionnement du moteur tangentiel et de régler la vitesse du ventilateur.

Pour le réglage : *OK > SET > VENTILATION.*



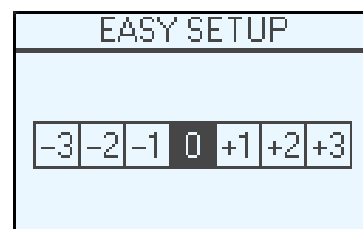
EASY SETUP

Le poids volumétrique du pellet est le rapport entre le poids et le volume du pellet. Ce rapport peut changer tout en conservant la qualité du pellet. La fonction EASY SETUP permet de varier le réglage du poids volumétrique en augmentant ou diminuant les valeurs prédéfinies.

Dans le programme du poêle, les valeurs disponibles vont de « - 3 » à « + 3 » ; tous les poêles sont réglés en usine à la valeur optimale de 0

En cas de dépôt excessif sur le brasier, entrer dans le programme EASY SETUP et réduire la valeur d'une unité à « - 1 » ; attendre le jour suivant et, en l'absence d'amélioration, réduire ultérieurement jusqu'à un maximum de « - 3 ». En cas de besoin d'augmenter en revanche le réglage du poids volumétrique du pellet, passer de la valeur par défaut « 0 » à « + 1, + 2, + 3 » en fonction du besoin.

Pour le réglage : *OK > SET > EASY SETUP.*



DÉPÔT EXCESSIF DE PELLETS DANS LE BRASIER			FONCTIONNEMENT NORMAL	PEU DE DÉPÔT DE PELLETS DANS LE BRASIER		
-3	-2	-1	0	+1	+2	+3
TROISIÈME PLAGES DE DIMINUTION SI LES DEUX PREMIÈRES S'AVÈRENT INSUFFISANTES	DEUXIÈME PLAGES DE DIMINUTION SI LA PREMIÈRE S'AVÈRE INSUFFISANTE	PREMIÈRE PLAGES DE DIMINUTION (TESTER 1 JOUR)	VALEUR OPTIMALE PAR DÉFAUT	PREMIÈRE PLAGES D'AUGMENTATION	DEUXIÈME PLAGES DE DIMINUTION SI LA PREMIÈRE S'AVÈRE INSUFFISANTE	TROISIÈME PLAGES D'AUGMENTATION SI LES DEUX PREMIÈRES S'AVÈRENT INSUFFISANTES

N.B. : Si ces réglages ne résolvent pas les dépôts de pellet présents dans le brasier, contacter le centre d'assistance le plus proche.

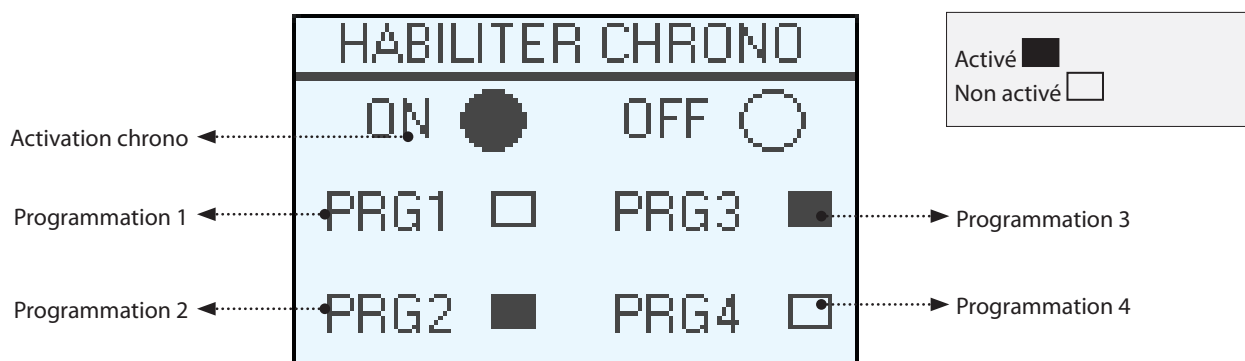
SET CHRONO

Cette fonction permet de programmer l'allumage et l'arrêt du générateur automatiquement. Les générateurs ont par défaut le SET CHRONO désactivé.

Le chrono permet de programmer 4 tranches horaires par jour, à utiliser pour tous les jours de la semaine. Dans chaque créneau, il est possible de configurer l'heure d'allumage et d'arrêt, les jours d'utilisation du créneau programmé et la température souhaitée. Le réglage du jour et de l'heure actuels est fondamental pour le fonctionnement correct du chrono.

HABILITER CHRONO

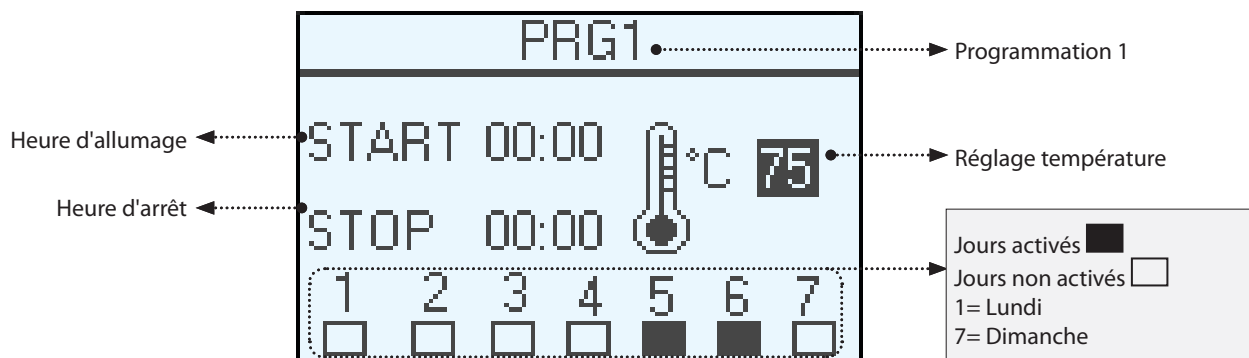
Il permet d'activer/désactiver le chrono et les différents créneaux horaires du poêle.



PRG. 1-4

Permet de configurer l'heure d'allumage et d'arrêt, les jours d'utilisation du créneau programmé et la température de l'eau (65° - 80°C) souhaitée. Le réglage du jour et de l'heure actuels est fondamental pour le fonctionnement correct du chrono.

Pour le réglage : OK > SET CHRONO > CONFIGURATION PRG1-4.



RECOMMANDATIONS	EXEMPLE
<p>Les heures d'allumage et d'arrêt doivent être comprises dans une seule journée, de 0 à 24 heures, et ne doivent pas être à cheval sur plusieurs jours.</p> <p>Avant d'utiliser la fonction chrono, il est nécessaire de régler le jour et l'heure actuels, et de vérifier d'avoir suivi les points énumérés dans le sous-chapitre « DATE/HEURE » pour faire en sorte que la fonction chrono soit active ; en plus de la programmer, il faut aussi l'activer.</p>	<p>Allumage 07h00 Arrêt 18h00 CORRECT</p>
	<p>Allumage 22h00 Arrêt 05h00 ERRONÉ</p>



LORSQUE LE PROGRAMMEUR HEBDOMADAIRE EST ACTIVÉ, L'AFFICHEUR DE LA TÉLÉCOMMANDE VISUALISERA L'ICÔNE CORRESPONDANTE CI-CONTRE.



RÉGLAGES

- DATE/ HEURE
- LANGUE
- SET DEGRÉS

VOIR CHAPITRE : CONFIGURATIONS PREMIER ALLUMAGE.

AFFICHEUR

Le menu « AFFICHEUR » permet de :



• Régler le contraste de l'ECRAN



• Activer/désactiver le rétroéclairage.



• Activer/désactiver la signalisation acoustique.

STAND-BY • Régler le minuteur de l'extinction du rétroéclairage de l'Ecran.

RESET • Régler le minuteur de l'extinction de l'Ecran (modalité sleep).

Pour le réglage : OK > RÉGLAGES > ECRAN.

DISPLAY	
	25
	ON
	ON
STAND-BY	4sec
RESET	20sec

STAND-BY

La fonction Stby est utilisée pour arrêter immédiatement le générateur ou pour une modulation à travers le thermostat supplémentaire. Le message STBY apparaîtra sur l'afficheur pour indiquer que la fonction est active.

Pour le réglage : OK > RÉGLAGES > STAND-BY.

STAND-BY	
ON	OFF



CETTE FONCTION EST DÉCONSEILLÉE POUR LES PIÈCES AYANT UNE ISOLATION THERMIQUE INSUFFISANTE OU LÀ OÙ IL PEUT Y AVOIR DES CHANGEMENTS DE TEMPÉRATURE RAPIDES : PORTES OU FENÊTRES CONTINUELLEMENT OUVERTES.

CHARGE INITIALE

Cette fonction permet le remplissage de la vis sans fin, et facilite les phases de premier allumage du poêle, ou si le réservoir à pellet est resté vide.

Avec le poêle froid et sur « OFF », s'assurer d'avoir introduit le pellet à l'intérieur du réservoir et activer la fonction CHARGE INITIALE et confirmer avec OK.

Pour interrompre le chargement en continu, il suffit d'appuyer sur la touche pendant 3 s..

Pour le réglage : OK > RÉGLAGES > CHARGE INITIALE.

CHARGE INITIAL	
ON	EN ARRIÈRE



TOUJOURS SE RAPPELER DE VIDER TOTALEMENT LE BRASIER AVANT L4ALLUMAGE ET VÉRIFIER QUE TOUS LES TROUS DU BRASIER SOIENT LIBRES. NE JAMAIS VIDER LE BRASIER À L'INTÉRIEUR DU RÉSERVOIR À PELLETS, RISQUE D'INCENDIE !

ÉCHAP. DE L'AIR

Cette fonction permet d'évacuer l'air éventuellement présent dans le poêle. En activant la fonction, le circulateur sera alimenté avec des phases de 30 secondes et de 30 secondes d'arrêt pendant 15 minutes. Avec le poêle froid et « OFF », activer la fonction ÉCHAP. DE L'AIR et confirmer avec OK. Pour interrompre, couper l'alimentation.

Pour le réglage : OK > RÉGLAGES > ÉCHAP DE L'AIR.

EVACUAT-AIR	
ON	EN ARRIÈRE

NETTOYAGE ÉCHANGEUR

Cette fonction permet de définir le créneau horaire pendant lequel le nettoyage automatique des ressorts est actif.

Pour le réglage : OK > RÉGLAGES > NETTOYAGE ÉCHANGEUR.

NETTOY. ECHANG.	
START	05:00
STOP	20:00

RÉINITIALISATION

Permet de rétablir les valeurs modifiables par l'utilisateur aux valeurs par défaut.

Pour le réglage : OK > RÉGLAGES > EFFACER.



FONCTIONS SUPPLÉMENTAIRES

AUX

En cas d'utilisation des accessoires à ondes envoyées du producteur, le branchement doit être effectué par le technicien autorisé directement sur la carte.

Pour plus d'informations, contacter le revendeur.

ÉTALONNAGE DE LA SONDE AMBIANTE DE LA TÉLÉCOMMANDE

Ce mode permet de régler la température ambiante mesurée par la télécommande (uniquement avec ventilation activée). Pour un étalonnage correct, il est conseillé de placer la télécommande dans une pièce à température constante et d'attendre au moins deux heures.

La procédure d'étalonnage est la suivante :

- ♦ Accéder au menu, et aller sur « MENU TECHNIQUE ».
- ♦ Saisir la clé d'accès « F4 », - « ADJ SONDE TELEC »
- ♦ À l'aide des touches  ou  régler la température ambiante souhaitée.
- ♦ Sauvegarder et quitter à l'aide de la touche .

THERMOSTAT SUPPLÉMENTAIRE

N.B. : L'installation doit être effectuée par un technicien autorisé

Il existe la possibilité de gérer par thermostat un local adjacent à la pièce où a été positionné le poêle ; il suffit de brancher un thermostat en suivant la procédure décrite au point successif (il est conseillé de positionner le thermostat mécanique en option à une hauteur du sol d'environ 1,50 m). Le fonctionnement du poêle avec le thermostat externe branché sur la borne TA peut être différent en fonction de l'activation ou de la désactivation de la fonction STAND-BY.

La borne TA est shuntée en usine et par conséquent toujours avec le contact fermé (sur demande).

FONCTIONNEMENT DU THERMOSTAT SUPPLÉMENTAIRE AVEC STAND-BY ACTIF

Une fois la fonction active, STBY s'affiche à l'écran. Quand le contact ou le thermostat externe est satisfait (contact ouvert / température atteinte), le poêle s'éteint. Dès que le contact ou le thermostat externe passera à l'état «inaccompli» (contact fermé/température à atteindre), il se rallumera.

Nota bene : le fonctionnement du poêle dépend de la température de l'eau à l'intérieur du poêle et des relatives configurations d'usine. Si le poêle est en mode H-OFF (température de l'eau atteinte), l'éventuelle demande du contact ou du thermostat supplémentaire sera ignorée.

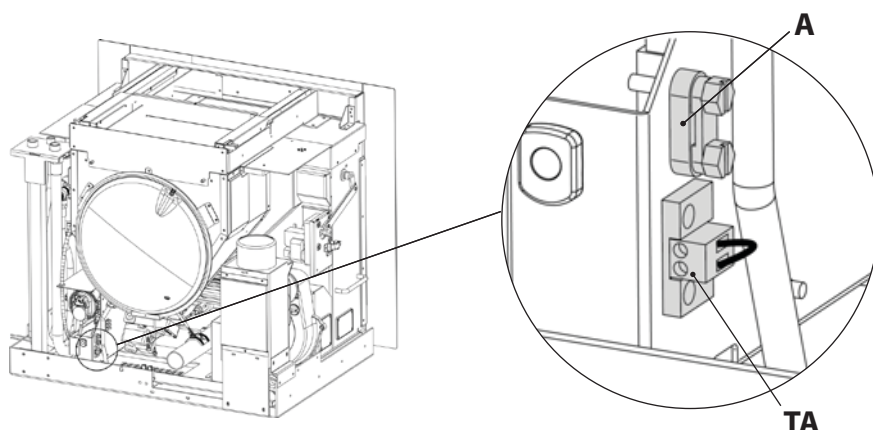
FONCTIONNEMENT DU THERMOSTAT SUPPLÉMENTAIRE AVEC STAND-BY DÉSACTIVÉ

Quand le contact ou le thermostat externe est satisfait (contact ouvert / température atteinte), le poêle se met au minimum. Dès que le contact ou que le thermostat externe passe en état « insatisfait » (contact fermé / température à atteindre), la poêle recommence à fonctionner à la puissance pré-configurée.

Nota bene : le fonctionnement du poêle dépend de la température de l'eau à l'intérieur du poêle et des relatives configurations d'usine. Si le poêle est en mode H-OFF (température de l'eau atteinte), l'éventuelle demande du contact ou du thermostat supplémentaire sera ignorée.

INSTALLATION DU THERMOSTAT SUPPLÉMENTAIRE

- ♦ Retirer la fiche de la prise de courant correspondante.
- ♦ Brancher les deux câbles du thermostat à la borne (TA) placée sur l'arrière de la machine, et la fixer à l'élément de blocage du câble (A).



NETTOYAGE ET ENTRETIEN

TOUJOURS SUIVRE LES INDICATIONS EN TOUTE SÉCURITÉ !

- ♦ S'assurer que la fiche du cordon d'alimentation soit enlevée car le générateur pourrait avoir été programmé pour s'allumer.
- ♦ Que le générateur est entièrement froid.
- ♦ Les cendres sont complètement froides.
- ♦ Durant les opérations de nettoyage du produit garantir un renouvellement efficace de l'air de la pièce.
- ♦ Un nettoyage insuffisant compromet le bon fonctionnement et la sécurité !

ENTRETIEN

Pour un fonctionnement correct, le générateur doit être soumis à un entretien ordinaire par un technicien autorisé, au moins une fois par an. Les opérations périodiques de contrôle et les entretiens doivent toujours être effectués par des techniciens spécialisés et autorisés, qui agissent conformément aux normes en vigueur et aux indications présentes dans ce manuel d'utilisation et d'entretien.



FAIRE NETTOYER CHAQUE ANNÉE L'INSTALLATION D'ÉVACUATION DES FUMÉES, LES CANAUX DE FUMÉE INCLUS DE RACCORDS EN "T" ET LES BOUCHONS D'INSPECTION - LES COURBES ET LES ÉVENTUELLES SECTIONS HORIZONTALES SI PRÉSENTES!

LA FRÉQUENCE DE NETTOYAGE DU GÉNÉRATEUR EST INDICATIVE! ELLE DÉPEND DE LA QUALITÉ DU PELLET UTILISÉ ET DE LA FRÉQUENCE D'UTILISATION. CES OPÉRATIONS PEUVENT S'IMPOSER PLUS FRÉQUEMMENT.

NETTOYAGE PÉRIODIQUE INCOMBANT À L'UTILISATEUR

Les opérations de nettoyage périodique, comme indiqué dans ce manuel d'utilisation et d'entretien, doivent être effectuées en prêtant le maximum d'attention et après avoir lu les indications, les procédures et les fréquences décrite dans ce manuel.

NETTOYAGE DES SURFACES ET DU REVÊTEMENT

Ne jamais utiliser de nettoyeurs abrasifs ou chimiquement agressifs pour le nettoyage !

Le nettoyage des surfaces doit se faire avec le générateur et le revêtement complètement froid. Pour l'entretien des surfaces et des parties métalliques, il suffit d'utiliser un chiffon humidifié avec de l'eau ou avec de l'eau et du savon neutre.

Le non-respect des indications peut endommager les surfaces du générateur et entraîner l'annulation de la garantie.

NETTOYAGE DE LA VITRE VITROCÉRAMIQUE

Ne jamais utiliser de nettoyeurs abrasifs ou chimiquement agressifs pour le nettoyage !

Le nettoyage du verre vitrocéramique doit être effectué lorsqu'il est totalement froid.

Pour nettoyer le verre vitrocéramique, il suffit d'utiliser un pinceau sec et du papier journal humidifié et passé dans la cendre. Si le verre est très sale, utiliser exclusivement un nettoyeur spécifique pour vitrocéramique. Pulvériser une petite quantité sur un chiffon et l'utiliser sur le verre vitrocéramique. Ne pas pulvériser le nettoyeur ou tout autre liquide directement sur la vitre ou sur les joints !

Le non-respect des indications peut endommager la surface de la vitre vitrocéramique et entraîner l'annulation de la garantie.

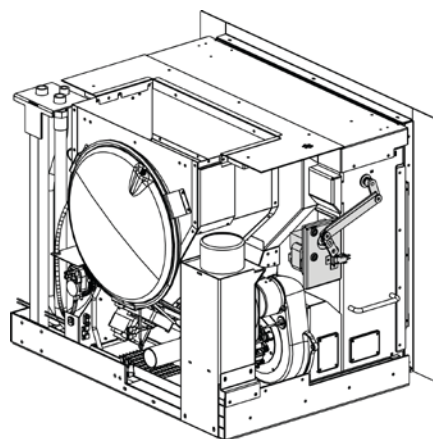
NETTOYAGE DU RÉSERVOIR À PELLET

Lorsque le réservoir se vide complètement, enlever le cordon d'alimentation du générateur et avant de procéder à son remplissage, enlever d'abord les résidus (poussière, copeaux, etc.) du réservoir vide.

LES IMAGES suivantes SONT DONNÉES À TITRE D'EXEMPLE.

RACLEURS :

Le nettoyage des échangeurs thermiques est effectué se fait automatiquement (réglable) à travers un système mécanique qui permet de garantir au cours du temps un rendement calorifique toujours constant.



CHAQUE JOUR

BRASERO ET CHAMBRE DE COMBUSTION :

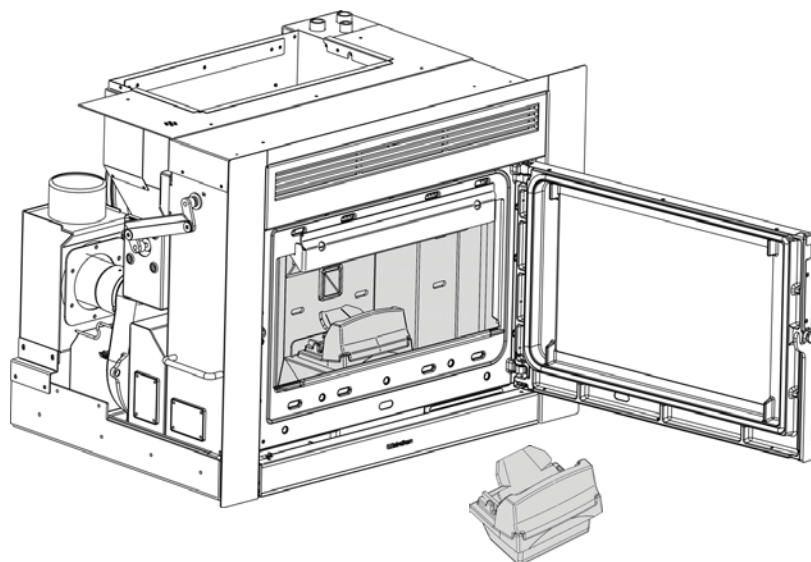
Aspirer les résidus présents dans le brasero.
Ôter complètement le brasero de son logement;
Aspirer la cendre du logement du brasero et de la chambre de combustion.

Libérer tous les trous du brasero avec le pique-feu fourni.

Remettre le brasero dans son emplacement et le pousser vers la paroi du foyer.

Aspirer le dépôt de cendres des bacs de récupération;

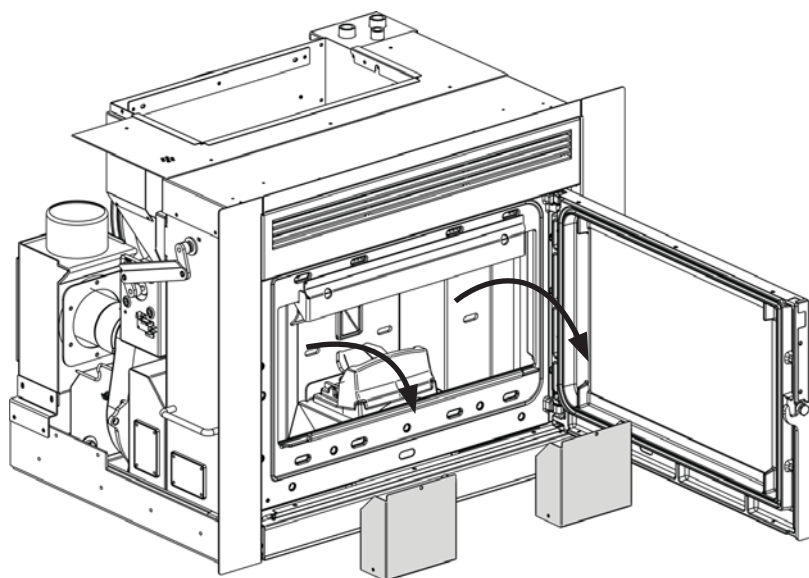
REMARQUE : Utiliser un aspirateur à cendres avec bac de séparation des cendres aspirées.



TOUS LES 3 JOURS

TIROIR À CENDRES :

- ♦ Enlever les deux tiroirs à cendres et les vider dans un récipient prévu à cet effet.

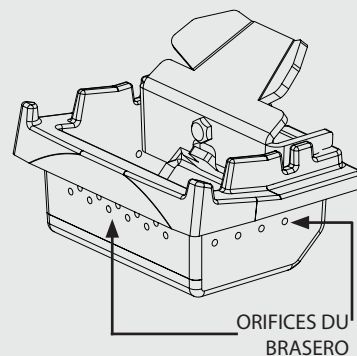


UN BRASIER PROPRE GARANTIT UN FONCTIONNEMENT CORRECT !



LE FAIT DE MAINTENIR LE BRASERO ET SES ORIFICES TOUJOURS BIEN PROPRES, SANS RÉSIDUS DE COMBUSTION, GARANTIT AU GÉNÉRATEUR UNE BONNE COMBUSTION AU FIL DU TEMPS ET ÉVITE LES ÉVENTUELS DYSFONCTIONNEMENTS QUI POURRAIENT EXIGER L'INTERVENTION DU TECHNICIEN.

IL EST POSSIBLE D'UTILISER LA FONCTION DANS LE MENU UTILISATEUR « EASY SETUP » POUR ADAPTER LA COMBUSTION AUX EXIGENCES DÉCRITES.



SI LE CORDON D'ALIMENTATION EST ENDOMMAGÉ, IL DOIT ÊTRE REMPLACÉ PAR LE SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE OU DANS TOUS LES CAS PAR UNE PERSONNE POSSÉDANT UNE QUALIFICATION SEMBLABLE, DE FAÇON À ÉVITER TOUT RISQUE.

POUR CONNAÎTRE LE CENTRE D'ASSISTANCE LE PLUS PROCHE, CONTACTER LE REVENDEUR OU
CONSULTER LE SITE : WWW.LANORDICA-EXTRAFLAME.COM

ENTRETIEN ORDINAIRE EFFECTUÉ PAR LES TECHNICIENS AUTORISÉS

L'entretien ordinaire doit être effectué au moins une fois par an.

Étant donné que le générateur utilise du pellet comme combustible solide, il requiert un entretien ordinaire qui doit être effectué par un **Technicien autorisé, en utilisant uniquement des pièces de rechange d'origine.**

Le non-respect peut compromettre la sécurité de l'appareil et peut entraîner l'annulation des conditions de garantie.

Le respect de la fréquence de nettoyage réservé à l'utilisateur décrites dans le manuel d'utilisation et d'entretien, garantit au générateur une combustion correcte au fil du temps, et d'éviter les éventuelles anomalies et/ou dysfonctionnements qui pourraient requérir des interventions du technicien. Les demandes d'intervention d'entretien ordinaire ne sont pas comprises dans la garantie du produit.

JOINTS PORTE, TIROIR CENDRES ET BRASERO

Les joints garantissent l'étanchéité du poêle et par conséquent son bon fonctionnement.

Ces éléments doivent être régulièrement contrôlés : en cas d'usure ou de dommages, il faudra les remplacer immédiatement.

Ces opérations devront être réalisées par un technicien autorisé.

RACCORDEMENT À LA CHEMINÉE

Tous les ans, ou à chaque fois que cela s'avère nécessaire, aspirer et nettoyer le conduit qui mène à la cheminée. En présence de tronçons horizontaux, il faut enlever les résidus avant qu'ils n'obstruent pas le passage des fumées.

MISE HORS SERVICE (FIN DE SAISON)

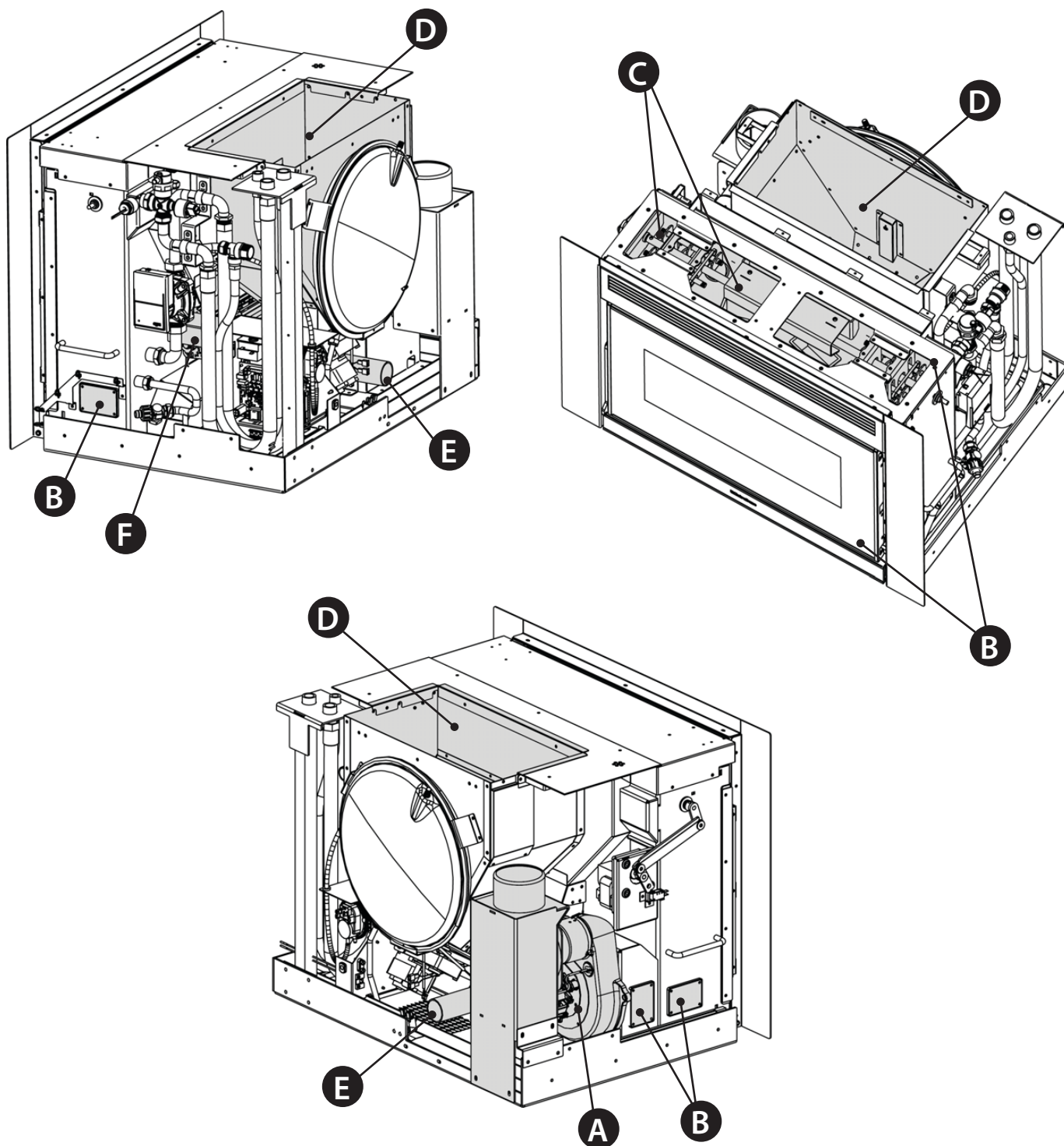
À la fin de chaque saison, il est conseillé de vider totalement le réservoir de pellet avant d'éteindre le poêle et d'aspirer les éventuels résidus de pellet et la poussière à l'intérieur.

NOUS VOUS CONSEILLONS DE NE PAS DEBRANCHER LE GÉNÉRATEUR DU SECTEUR POUR PERMETTRE AU CIRCULATEUR D'EFFECTUER LES CYCLES ANTI-BLOCCAGE NORMAUX.

L'entretien ordinaire doit être effectué au moins une fois par an.

ENTRETIEN ORDINAIRE

LES IMAGES SONT DONNÉES À TITRE ILLUSTRATIF.





A	Moteur des fumées (démontage et nettoyage du conduit de fumée et raccords en «T»), nouveau silicone aux endroits prévus
B	Joints, trappes d'inspection, porte (remplacer et siliconer aux endroits prévus), brasero et échangeur
C	Chambre de combustion et échangeur (nettoyage total) y compris le nettoyage du conduit de la bougie
D	Réservoir (vidage complet et nettoyage).
E	Vérification du tuyau d'aspiration de l'air et nettoyage éventuel du capteur de flux
F	Démontage du ventilateur de l'air ambiant et élimination de la poussière et des débris de pellet

AFFICHAGES

AFFICHEUR	CAUSE
OFF	Générateur éteint
START	La phase de start est en cours
CHARGEMENT PELLETT	Le chargement continu du pellet est en cours durant l'allumage
ALLUMAGE	La phase dédiée à l'allumage est en cours
PRÉPARATION	La phase de préparation est en cours
TRAVAIL	La phase de fonctionnement normal est en cours
MODULATION	Le générateur est en train de fonctionner au minimum
NETTOYAGE FINAL	Le nettoyage final est en cours
STAND-BY	Générateur éteint à cause du thermostat externe en attente de se rallumer
ATTENTE REFROIDISSEMENT	Un nouvel allumage est tenté alors que le générateur vient de s'éteindre. Lorsque le générateur effectue un arrêt, il est nécessaire d'attendre l'arrêt total du moteur des fumées, et d'effectuer ensuite le nettoyage du brasier. C'est seulement après avoir réalisé ces opérations qu'il sera possible de rallumer le générateur.
HOFF	Générateur éteint à cause de la température de l'eau supérieure au set configuré.
*T-AMB	Affiche la température ambiante (sur les modèles qui le prévoient).
*T - OFF	Générateur éteint dans l'attente de se rallumer à cause du fait que toutes les demandes sont satisfaites
ATTENTE BLACK OUT	Le générateur est en cours de refroidissement après une coupure de courant. Après la phase de refroidissement, il se rallumera automatiquement
ANTIGEL	Le fonctionnement antigel est en cours car la température de l'eau t° H2O est sous le seuil configuré en usine le circulateur s'active jusqu'à ce que l'eau ait atteint le paramètre préconfiguré en usine +2°C
ANTIBLOCCAGE	La fonction antiblocage du circulateur est en cours (seulement si le générateur est resté en état OFF pendant au moins 96 heures); le circulateur s'active pendant le temps préétabli par le fabricant, de façon à éviter le blocage de ce dernier.
SOUFFLAGE AUTOMATIQUE	Le soufflage automatique est activé
NETT.ÉCHAN.BLOQUÉ	Le nettoyage automatique des ressorts s'est arrêté de manière anormale : moteur bloqué/endommagé

ALARMES

AFFICHEUR	EXPLICATION	SOLUTION
	Indique la présence d'une alarme.	Allumé : indique la présence d'une alarme Clignotant : indique la désactivation du capteur de dépression. L'alarme peut être réinitialisée uniquement si le moteur des fumées s'est arrêté et que 15 minutes se sont écoulées depuis l'affichage de l'alarme, en appuyant sur la touche 1/  pendant 3 secondes.
ASPIRATEUR DÉFAILLANT	Panne moteur des fumées	Contactez le centre d'assistance
SONDE FUMÉES	Panne de la sonde fumées.	Contactez le centre d'assistance
FUMÉES CHAUDES	Température des fumées élevée	Contrôlez le chargement du pellet (voir « Easy Set Up»); si le problème ne se résout pas, contactez un technicien agréé.
PROBLÈME ALLUMAGE	Le réservoir à pellet est vide. Réglage inadéquat du chargement pellet. Bulbes thermostatiques déclenchés.	Vérifier la présence ou non de pellet dans le réservoir. Régler l'afflux de pellet (voir « Easy Set Up»). Vérifier les procédures décrites dans le chapitre « Allumage ». Vérifier les thermostats à bulbes (voir chapitre Réarmements)
ALLUMAGE RATÉ BLACK OUT	Absence de courant pendant la phase d'allumage.	Mettre le poêle sur OFF à l'aide de la touche 1 et répéter les procédures décrites dans le chapitre « Allumage ».

* sur les modèles équipés.

PAS DE FLAMME	Le réservoir à pellet est vide. Chargement insuffisant de pellet. Le motoréducteur ne charge pas le pellet.	Vérifier la présence ou non de pellet dans le réservoir. Régler l'afflux de pellet (voir « Easy Set Up »).
ALL DEPR	La porte n'est pas correctement fermée. Le tiroir à cendres n'est pas correctement fermé. La chambre de combustion est sale. Le conduit d'expulsion des fumées est obstrué/sale.	Vérifier la fermeture hermétique de la porte. Vérifier la fermeture hermétique du tiroir à cendres. Vérifier la propreté du conduit des fumées et de la chambre de combustion.
SURTEMPÉRATURE H2O	Air dans le circuit Circulation inadaptée	Probable air dans l'installation, purger l'installation. Manque de circulation adéquate. Zone de sécurité absente ou non adéquate. L'eau à l'intérieur du poêle a dépassé les 95°C. Anomalie possible du circulateur. Si le problème persiste, faire effectuer les opérations de réarmement par un technicien autorisé.
AL-PRESSION H2O MIN	La pression du circuit lue par le pressostat est trop basse.	Probable air dans l'installation, purger l'installation. Manque possible d'eau ou pertes dues à des anomalies dans certains composants de l'installation. Si le problème persiste, contacter le centre d'assistance.
SONDE H2O	Panne de la sonde H2O	Contacteur le centre d'assistance
AL-PRESSION H2O MAX	La pression de l'eau a dépassé le seuil maximum	Probable air dans le circuit, purger le circuit. Vérifier que les vases d'expansion ne soient pas endommagés ou sous-dimensionnés. Vérifier que le circuit à froid soit chargée à la pression correcte Si le problème persiste, contacter le centre d'assistance.
* CAPTEUR DE PRES- SION DÉFAILLANT	Capteur différentiel de pression défectueux, débranché ou défaillant.	Contacteur le centre d'assistance
* COMMANDE VIS SANS FIN	Fonctionnement anomal chargement pellet.	Contacteur le centre d'assistance
* BLOCAGE DE LA VIS SANS FIN	Fonctionnement anomal moteur pellet.	Contacteur le centre d'assistance
* SONDE CHAUDIÈRE	Panne de la sonde chaudière.	Contacteur le centre d'assistance
* SONDE PUFFER	Panne de la sonde puffer.	Contacteur le centre d'assistance
* RÉSERVOIR VIDE	Le réservoir à pellet est vide.	Vérifier la présence ou non de pellet dans le réservoir. Contacteur le centre d'assistance
AL PWM INTERFACE	Interface de sortie IPWM endommagée, en court-circuit ou non connectée	Contacteur le centre d'assistance
AL PWM CHAUD	La pompe fonctionne mais n'a pas les prestations optimales. Sous-tension 160-194v. Protection thermique pompe déclenchée.	Contacteur le centre d'assistance
AL PWM ARRÊTÉ	La pompe s'est arrêtée mais est encore en état de marche. Sous-tension < 160v. Surtension. Flux externe inattendu.	Contacteur le centre d'assistance
AL PWM ARRÊTÉ 2	La pompe s'est arrêtée mais est encore en état de marche. Problème au niveau d'un composant différent de la pompe. Détritus dans l'installation. Positionnement en haute température.	Contacteur le centre d'assistance
AL PWM BLOQUÉ	La pompe s'est arrêtée de manière permanente. Pompe bloquée. Module électronique endommagé	Contacteur le centre d'assistance
AL PWM FLUX	Pompe bloquée. Liquide à densité élevée. Tuyau obstrué.	Contacteur le centre d'assistance
DÉBITMÈTRE PANNE	Composant déconnecté ou en panne	Contacteur le centre d'assistance
CLEAN CHECK UP 1 - 2 (1* = EN PHASE DE DÉMAR- RAGE) (2= EN PHASE DE TRAVAIL)	Le fond de brasier ou la chambre de combustion est sale. La porte n'est pas correctement fermée. Le tiroir à cendres n'est pas correctement fermé. Le capteur de dépression est défectueux. Le conduit d'expulsion des fumées est obstrué. Installation incorrecte	Vérifier que les trous du fond de brasier soient complètement libres. Vérifier la propreté du conduit des fumées et de la chambre de combustion. Vérifier la fermeture hermétique de la porte. Vérifier la fermeture hermétique du tiroir à cendres. D'autres opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien agréé.

* sur les modèles équipés.

POUR CONNAÎTRE LE CENTRE D'ASSISTANCE LE PLUS PROCHE, CONTACTER LE REVENDEUR OU CONSULTER LE SITE WWW.LANORDICA-EXTRAFLAME.COM

CONDITIONS DE GARANTIE

1. Les produits EXTRAFLAME S.p.A. sont garantis, conformément aux directives de la communauté européenne, pour une période de 24 mois à compter de la date d'achat.

Un document fiscal valide qui prouve l'achat, délivré par le vendeur (ticket de caisse, facture ou bon de transport), identifiant le produit acheté et la date d'achat et/ou de livraison de ce dernier est nécessaire.

ATTENTION : la présente garantie conventionnelle ne remplace pas la garantie prévue par les normes européennes pour la protection des Consommateurs.

La garantie conventionnelle est limitée au territoire italien et aux territoires compris dans la Communauté européenne couverts par le Service des Centres d'Assistance Technique Agréés (vérifier sur le site www.lanordica-extraflame.com)

Elle est également limitée au pays de résidence et/ou du domicile du consommateur qui doit être le même que celui du siège légal et/ou commercial du vendeur du produit EXTRAFLAME S.p.A.

Les présentes normes ne s'appliquent pas aux produits achetés dans le cadre d'activités commerciales, d'entreprise ou professionnelles. Dans ces cas, la garantie du produit sera limitée à une période de 12 mois à compter de la date d'achat.

GARANTIE ITALIE

Que faire en cas d'anomalie dans le fonctionnement du produit :

Consulter le manuel d'utilisation pour s'assurer que l'anomalie ne peut pas être résolue avec une application correcte des fonctionnalités du produit. S'assurer que le défaut rentre dans le type d'anomalies couvertes par la garantie ; si ce n'est pas le cas, le coût de l'intervention sera entièrement à la charge du consommateur. Lors de la demande d'intervention du Service d'Assistance au Centre d'Assistance Agréé, toujours indiquer la nature du défaut, le modèle de l'appareil, une adresse complète et un numéro de téléphone.

GARANTIE EUROPE

Que faire en cas d'anomalie dans le fonctionnement du produit :

Consulter le manuel d'utilisation pour s'assurer que l'anomalie ne peut pas être résolue avec une application correcte des fonctionnalités du produit. S'assurer que le défaut rentre dans le type d'anomalies couvertes par la garantie ; si ce n'est pas le cas, le coût de l'intervention sera entièrement à la charge du consommateur. Demander l'intervention du Service d'Assistance ou l'adresse du Centre d'Assistance Technique Agréé au vendeur en indiquant toujours la nature du défaut, le modèle de l'appareil, une adresse complète et un numéro de téléphone.

Pour les défauts de conformité apparus dans les 6 premiers mois de vie du produit, la réparation du défaut est couverte par la garantie sans frais pour le consommateur.

En cas de vice de conformité relevé entre le septième et le vingt-quatrième mois, le coût de l'appel sera à la charge du consommateur tandis que les frais de la main-d'œuvre et des éventuelles pièces de rechange fonctionnelles utilisées seront à la charge du vendeur.

2. La garantie est exclue si le défaut détecté est dû à des conditions et/ou événements externes tels que, à titre d'exemple non exhaustif, une capacité insuffisante des systèmes ; une installation erronée et/ou un entretien effectué par un personnel non qualifié selon la législation en vigueur dans le pays de résidence du consommateur ; une négligence ; une incapacité d'utilisation et un mauvais entretien par le consommateur, ne correspondant pas à ce qui est indiqué dans le manuel d'utilisation du produit, lequel fait partie intégrante du contrat de vente.

La présente garantie ne couvre pas non plus les dommages subis par le produit en l'absence de causes avérées imputables à des vices de fabrication. De la même manière sont exclus de la présente garantie tout vice dû au dysfonctionnement du conduit de cheminée, aux termes de la législation en vigueur dans le pays au moment de l'achat, ainsi que tous les défauts du produit dus à une incurie, rupture accidentelle, altération et/ou dommage dans le transport (rayures, bossellements, etc.), interventions effectuées par un personnel non autorisé et autres dommages causés par des interventions erronées du consommateur en essayant de remédier à la panne initiale.

La garantie ne couvre pas les matériaux de consommation suivants : les joints, les verres céramiques ou trempés, les revêtements et grilles en fonte, les matériaux réfractaires (ex. Nordiker ou autre), les pièces peintes, chromées ou dorées, les éléments en faïence, les poignées, le brasier et les composants correspondants. Pour les produits Idro, l'échangeur de chaleur est exclu de la garantie si un circuit adapté anti-condensation n'est pas réalisé, qui garantit une température de retour à l'appareil d'au moins 55 degrés. En général la garantie ne couvre pas tous les composants extérieurs au produit sur lesquels le consommateur peut intervenir directement lors de l'utilisation et/ou l'entretien ou qui peuvent être sujets à l'usure et/ou la formation de rouille et de taches sur l'acier dues à une utilisation de détergents agressifs.

En cas de réclamation pour un défaut non avéré en phase de vérification par un technicien autorisé, l'intervention sera entièrement à la charge du consommateur.

3. S'il s'avère impossible de rétablir la conformité par une réparation du produit/composant, il sera remplacé, sans modification de l'échéance et des termes de garantie acquis au moment de l'achat du produit/composant à remplacer.

4. EXTRAFLAME S.p.A. décline toute responsabilité en ce qui concerne d'éventuels dommages qui peuvent, directement ou indirectement, être causés à des personnes, animaux et biens personnels en raison de la non-observation de toutes les indications fournies dans le manuel d'utilisation prévu et qui concernent les avertissements au sujet de l'installation, l'utilisation et l'entretien du produit, téléchargeable également sur le site internet.

5. Les interventions d'étalonnage et/ou de réglage du produit en relation au type de combustible ou autre sont exclues de la garantie.

6. Si le produit est réparé auprès d'un des Centres d'Assistance Technique Agréés indiqués par EXTRAFLAME S.p.A. et en cas de remplacement du produit, le transport sera gratuit. Si le technicien est en mesure de réparer le produit au domicile de l'utilisateur et que celui-ci refuse, le transport au laboratoire et la livraison de retour seront à sa charge.

7. Au terme des 24 mois de garantie, toute intervention de réparation sera entièrement à la charge du consommateur.

8. En cas de litiges, seul le Tribunal du siège légal d'EXTRAFLAME S.p.A. - (Vicence-Italie) sera compétent.

AVERTISSEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

- ♦ Utiliser exclusivement le combustible recommandé par le fabricant. Le produit ne doit pas être utilisé comme incinérateur.
- ♦ Ne pas utiliser le produit pour monter dessus ou y poser des objets.
- ♦ Ne pas mettre de linge à sécher sur le produit. Les étendoirs ou autres doivent être tenus à une distance appropriée du produit. Risque d'incendie et de dommage au revêtement.
- ♦ Tout usage inapproprié du produit engage entièrement la responsabilité de l'utilisateur et décharge le fabricant de toute responsabilité civile et pénale.
- ♦ Toute altération ou remplacement non autorisés de pièces non originales du produit de quelque type que ce soit peut conduire à un risque compromettant la sécurité de l'utilisateur et décharge l'entreprise de toute responsabilité civile et pénale.
- ♦ La plupart des surfaces du produit sont très chaudes (porte, poignée, vitre, tuyaux de sortie des fumées, etc.). Il faut donc éviter de toucher ces parties sans porter des vêtements de protection appropriés ou sans utiliser des moyens adaptés, comme des gants de protection thermique.
- ♦ Il est interdit de faire fonctionner le produit quand sa porte est ouverte ou lorsque sa vitre est cassée.
- ♦ Le produit doit être connecté électriquement à un dispositif équipé d'un système de mise à la terre efficace.
- ♦ Éteindre le produit en cas de panne ou de dysfonctionnement.
- ♦ Les pellets accumulés et non brûlés dans le brûleur après chaque « absence d'allumage » doivent être retirés avant tout nouvel allumage. Contrôler que le brûleur soit propre et bien positionné avant de l'allumer.
- ♦ Ne pas laver le produit avec de l'eau. L'eau pourrait pénétrer à l'intérieur de l'unité et endommager les isolations électriques, au risque de provoquer des décharges électriques.
- ♦ Les installations non conformes aux normes en vigueur de même qu'une utilisation incorrecte et l'absence d'entretien comme le prévoit le fabricant, entraînent la déchéance de la garantie du produit.

ÉLIMINATION

INFORMATIONS RELATIVES À LA GESTION DES DÉCHETS D'APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES CONTENANT DES PILES ET DES ACCUMULATEURS



Ce symbole présent sur le produit, sur les piles, sur les accumulateurs, sur l'emballage ou sur la documentation de référence, indique que le produit et les piles ou les accumulateurs ne doivent pas être collectés, récupérés ou éliminés avec les déchets domestiques au terme de leur vie utile.

Une gestion impropre des déchets d'équipements électriques et électroniques, des piles ou des accumulateurs peut causer la libération de substances dangereuses contenues dans les produits. Pour éviter d'éventuelles atteintes à l'environnement ou à la santé, on invite l'utilisateur à séparer cet appareil, et / ou les piles ou les accumulateurs, des autres types de déchets et de le confier au service municipal de collecte. On peut demander au distributeur de prélever le déchet d'appareil électrique ou électronique aux conditions et suivant les modalités prévues par les normes nationales de transposition de la Directive 2012/19/UE.

La collecte sélective et le traitement correct des appareils électriques et électroniques, des piles et des accumulateurs, favorisent la conservation des ressources naturelles, le respect de l'environnement et assurent la protection de la santé.

Pour tout renseignement complémentaire sur les modalités de collecte des déchets d'appareils électriques et électroniques, des piles et des accumulateurs, il faut s'adresser aux Communes ou aux Autorités publiques compétentes pour la délivrance des autorisations.

Extraflame®

Riscaldamento a Pellet

EXTRAFLAME S.p.A. Via Dell'Artigianato, 12 36030 - MONTECCHIO PRECALCINO (VI) - ITALY
☎ +39.0445.865911 - 📠 +39.0445.865912 - ✉ info@extraflame.it - 🌐 www.lanordica-extraflame.com

MADE IN ITALY
design & production

**POUR CONNAÎTRE LE CENTRE D'ASSISTANCE LE PLUS PROCHE
CONTACTER VOTRE REVENDEUR OU CONSULTER
LE SITE WWW.LANORDICA-EXTRAFLAME.COM**

Le fabricant se réserve le droit de modifier les caractéristiques et les données reportées dans ce manuel à tout moment et sans préavis, dans le but d'améliorer ses produits.
Par conséquent, ce manuel ne peut pas être considéré comme un contrat vis-à-vis de tiers.